Inter-réseaux béveloppement rural



RAPPORT ANNUEL

2015



32 rue Le Peletier 75009 Paris - France Tél. (+33) 01 42 46 57 13

E-mail: secretariat@inter-reseaux.org

09 BP 1571 Ouagadougou 09 - Burkina Faso Tél. (+226) 25 36 15 57

Site: http://www.inter-reseaux.org

Sigles et abréviations

AF Agriculture familiale

AFD Agence française de développement

Afdi Agriculteurs français et développement international

AG Assemblée générale

Agir Alliance globale pour la résilience

Agter Améliorer la gouvernance de la terre, de l'eau et des ressources naturelles

AIAF Année internationale de l'agriculture familiale

AO Afrique de l'Ouest

Apess Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en savane

Araa Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation

AVSF Agronome et vétérinaires sans frontières

BDS Bulletin de veille BUS Bulletin de synthèse

C2A Commission agriculture et alimentation

CA Conseil d'administration

CCFD Comité catholique contre la faim et pour le développement

CEF Conseil à l'exploitation familiale

CFSI Comité français pour la solidarité internationale

Cirad Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

CPF Confédération paysanne d

u Faso

CTA Centre technique de coopération agricole et rurale DPO Division du partenariat avec les ONG de l'AFD

Ecowap Politique agricole de la Communauté Économique de l'Afrique de l'Ouest

Farm Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde **Fert** Formation pour l'épanouissement et le renouveau de la terre

Frio Fonds de renforcement Institutionnel des ONG

GDS Grain de sel

GRDR Groupe de recherche sur le développement rural

GWI Global Water Initiative

Ifpri International Food Policy Research Institute
Ipar Initiative prospective agricole et rurale
IR Inter-réseaux Développement rural

Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement

Jade Burkina Journalistes en Afrique pour le développement - Burkina

OP Organisation paysanne

Pafo Pan African Farmers Organizations
Pos Plan d'orientation stratégique

Praps Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel Reca Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger

RBM Réseau Bilital Maroobé

Roppa Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest

SE Secrétariat exécutif
UE Union européenne

UICN Union internationale pour la conservation de la nature

Sommaire

RAPPORT D'ACTIVITES 2015	4
Rappel du cadre general d'intervention : le Pos	5
La finalité et la mission d'Inter-réseaux rappelées et précisées	5
Les grands axes de la réforme de 2012 d'Inter-réseaux	5
Les axes de travail d'Inter-réseaux	
Liste des membres d'Inter-réseaux en 2015	6
1. Axe Information	7
1.1. Rappel du résultat attendu	
1.2. Activités réalisées	
Veille sur les actualités du développement rural en Afrique	7
Alimentation quotidienne du site web	8
Refonte du site web	
Envoi de lettres d'information, les Bulletins de veille	
Les Bulletins de Synthèse (BDS)	9
Publication de la revue Grain de sel	
1.3. Quelques indicateurs concernant l'Axe 1	
Fréquentation du Site web d'Inter-réseaux	
Diffusion des différents Bulletins de veille	
Diffusion de <i>Grain de sel</i> Référencement d'IR sur le net	
2. AXE GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES	
2.1. Rappel du résultat attendu	
2.2. Activités par cycle thématique	
OP et Politiques agricoles	
Le pastoralisme et ses enjeux	
Filières et accès au marché	
Financement de l'agriculture Etudes de nouvelles formes de mobilisation pour le monde paysan	
Devenir des exploitations familiales alors que l'AIAF est achevée	
Agro-écologie	
Jeunes ruraux : demain encore des jeunes agriculteurs motivés ?	
Autres thématiques abordées en 2015	
2.3. Quelques indicateurs concernant l'Axe 2	
Indicateurs de réalisation	
Référencements des travaux réalisés sur les cycles thématiques	26
3. Axe Reseau	27
3.1. Rappel du résultat attendu	
3.2. Activités	
Renforcement des alliances et partenariats au sein du réseau	
Développement du réseau	30
Révision et adaptation des outils et supports du réseau	32
3.3. Quelques indicateurs concernant l'Axe 3	33
Indicateurs de réalisation	
4. La vie associative d'Inter-reseaux	33
4.1. L'Assemblée générale	
4.2. Le Conseil d'administration	

5.3. L'équipe du secrétariat exécutif	
5.4. L'engagement des bénévoles	35
RAPPORT FINANCIER 2015	36
1. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 2015	
1.1. Bilan Actif	
1.3. Compte de résultat	
1.4. Certification du commissaire au compte	
1.5. Faits marquants de l'exercice 2015	40
2. Presentation analytique du compte de resu	
2.1. État des emplois pour l'exercice 2015	
2.2. État des ressources pour l'exercice 2015.	
2.3. Valorisation du bénévolat	41
Annexes	43
SYNTHESE DU ORIENTATIONS ET DECISIONS SUR LE F DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2015 DES 8	
PRESENTATION DES MEMBRES INSTITUTIONNELS D'IF	



RAPPORT D'ACTIVITES 2015





















agronomes







RAPPEL DU CADRE GENERAL D'INTERVENTION : LE POS

Au cours de la fin 2011 et du début de 2012, les membres de l'AG, du Conseil d'administration et de l'équipe du secrétariat exécutif se sont mobilisés pour définir et valider un Plan d'orientation stratégique (Pos) pour la période 2012-2016. La version finale du Pos¹, construite suite à l'AG extraordinaire de janvier 2012 et validée par l'Assemblée générale du 12 juin 2012 a servi de cadre général pour structurer les activités de l'année 2015.

LA FINALITE ET LA MISSION D'INTER-RESEAUX RAPPELEES ET PRECISEES

Il s'agit d'accompagner les acteurs du développement agricole et rural dans leur action en faveur des exploitations familiales, de manière à ce qu'elles soient capables de nourrir les populations africaines dans un contexte de développement démographique important et de créer emplois et revenus.

Dans ce contexte, quelle est la mission d'Inter-réseaux ? IR est un réseau multi acteurs au service de ses membres, utile aux acteurs engagés dans le développement agricole et rural, et ayant pour mission de leur faciliter : l'accès à l'information, le dialogue et la mise en débat, la valorisation de réflexions et expériences.

LES GRANDS AXES DE LA REFORME DE 2012 D'INTER-RESEAUX

Les éléments suivants constituent les éléments forts de l'évolution d'IR voulu par les membres et affichés dans le Pos :

- 1. Élargissement de l'AG dans le sens d'une plus grande adhésion d'organisations afin de constituer une véritable mutuelle de compétences au service du développement rural. Pour cela, la démarche d'ouverture sera continue en accueillant comme membre au sein de l'AG des structures européennes et africaines : ONG, réseaux d'OP, structures d'appui au monde rural, organismes de recherche, etc. Cette diversité d'acteurs sera le gage d'un regard toujours plus riche et varié sur le monde rural et ses problématiques. Cet esprit mutuel sera fondé sur des membres adhérents motivés, disposés à s'impliquer fortement dans l'association, dans l'intérêt collectif du réseau.
- 2. Renforcement de l'ancrage d'Inter-réseaux au Sud, par : une augmentation de la présence sur place, une ouverture accrue des instances de gouvernance d'IR (AG et Conseil d'administration) aux acteurs africains, des partenariats stratégiques renforcés avec d'autres structures clefs présentes en Afrique, l'extension du territoire d'action aux pays anglophones de l'espace Cedeao, aux pays d'Afrique Centrale et aux pays du Maghreb.
- 3. Redynamisation des Groupes de travail thématiques (GT) qui sont les principaux lieux d'échanges, d'analyses croisées et de capitalisations groupées entre les membres du réseau et où peuvent s'exprimer des positions différentes, voire

¹ Une présentation plus complète du POS est disponible sur le site d'Inter-réseaux : http://www.inter-reseaux. http://www.inter-reseaux. http://www.inter-reseaux. http://www.inter-reseaux. http://www.inter-reseaux.

contradictoires. Ces Groupes de travail constituent un axe fort des orientations à développer. Les membres adhérents d'IR seront fortement impliqués dans l'animation et le pilotage des GT.

4. Développement de services aux membres. IR est au service des membres de son AG: il soutient et valorise les initiatives de ses membres qui entrent dans le cadre de ses missions, il facilite le partage de réflexions, d'expériences et d'expertises entre ses membres. En retour, ceux-ci s'impliquent activement dans le réseau, dans un esprit mutualiste.

Ces grands axes de la réforme contribuent à définir Inter-réseaux comme « un réseau euro-africain, multipolaire, porté par des acteurs stratégiques ». Chaque élément de cette appellation décrit les mutations en cours et scelle un projet d'avenir, détaillé dans ce POS :

- → Un réseau euro-africain : ancrage d'IR sur des préoccupations et des dynamiques africaines et internationales ;
- → Multipolaire : « décloisonnement » des connaissances et des acteurs, métissage d'acteurs et de points de vue (en particulier les OP, les ONG, la recherche, les praticiens du développement, les partenaires financiers, les décideurs), échanges entre les sociétés civiles du Sud et du Nord ;
- →Porté par des acteurs stratégiques : ouverture accrue de l'AG à des organisations européennes et africaines. Cette orientation n'implique pas de minorer le rôle des individus mais bien d'asseoir le réseau sur un socle institutionnel pérenne.

LES AXES DE TRAVAIL D'INTER-RESEAUX

Trois axes majeurs ont été définis dans le Plan d'orientation stratégique pour cadrer le travail d'IR :

- 1. L'axe « Information » pour informer les acteurs du développement agricole et rural de manière à ce qu'ils puissent agir dans leurs environnements sur le plan économique, politique et social.
- L'axe « Groupes de travail » pour créer des espaces de dialogue, pour décloisonner les acteurs et les idées du développement agricole et rural et faciliter les synergies. Dans cet axe seront développés des projets spécifiques, multiacteurs.
- 3. L'axe « Réseau » pour développer, de façon transversale, l'ancrage institutionnel du réseau, en particulier en Afrique, et faire vivre la mutuelle, afin d'être plus proche et davantage au service des membres de l'AG et des acteurs du développement. La notion de « mutuelle » s'appliquant aussi bien aux activités d'IR qu'à sa gouvernance.

LISTE DES MEMBRES D'INTER-RESEAUX EN 2015

Les membres d'IR sont originaires de plusieurs cercles : des réseaux régionaux d'organisations de producteurs ; des ONG d'appui aux producteurs ou intervenants dans le développement rural ; des bureaux d'études ; des réseaux et des think tank africains ; des structures locales travaillant dans le registre de l'information au monde rural ; des individus membres de l'association IR à titre personnel.

L'association Inter-réseaux rassemble comme membres des personnes physiques (chercheurs, praticiens du développement, consultants, salariés d'ONG ou

d'organisations internationales, etc.) et des personnes morales. En 2015, celles-ci sont : Afrique verte international (AVI), Agriculteurs français et développement international (Afdi), Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF), Améliorer la gouvernance de la terre, de l'eau et des ressources naturelles (Agter), Association Jade Burkina, Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en savane (Apess) Corade, Fert, Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde (Farm), Groupe de recherche et d'action sur le foncier (Graf), Initiative prospective agricole et rurale (Ipar), Innovation environnement développement Afrique (IED Afrique), Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (Iram), Laboratoire d'analyse régionale et d'expertise sociale (Lares), Réseau Billital Maroobé (RBM), Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (Roppa), Service d'appui aux initiatives locales de développement (Saild), SNV Afrique de l'Ouest et Centrale, SOS faim Belgique, SOS faim Luxembourg.

Une courte présentation des personnes morales membres d'IR est disponible en annexe du présent rapport ainsi que les coordonnées de leur site web.

1. AXE INFORMATION

1.1. RAPPEL DU RESULTAT ATTENDU

Résultat attendu N°1: Les activités menées sur cet axe doivent permettre aux membres du réseau et aux acteurs du développement rural en Afrique de disposer régulièrement d'une information multi-thématique, complète et synthétique sur l'actualité et les publications des principaux intervenants du milieu.

Garantir un bon accès à l'information suppose des préalables indispensables : la réalisation d'une veille quotidienne complète, un travail de tri, de traitement et de mise en forme, la présentation de différents points de vue et positions afin de permettre un regard critique. Face à la profusion d'informations parfois mal contrôlées voire erronées, il s'avère de plus en plus nécessaire de croiser les analyses et positions des acteurs.

IR diffuse des informations de différentes natures : informations d'actualité relatées dans les médias, informations à « durée de vie » plus longue dans les publications, informations « de première main » constituées des échos des membres du réseau situés sur le terrain, etc.

1.2. ACTIVITES REALISEES

Veille sur les actualités du développement rural en Afrique

La veille a été principalement réalisée, via le web, par l'équipe du SE mais aussi par de la veille auprès des membres en réseau et de la veille « physique » lors d'événements, de rencontres, d'interviews, etc.

Un focus particulier a été mis sur une veille destinée à identifier les rencontres de l'agenda du développement rural en Afrique de l'Ouest et du Centre. Ceci a été effectué par des contacts réguliers avec des personnes ou organismes clés ayant une bonne connaissance des agendas des institutions et des principales organisations de la société civile de ces régions.

En parallèle de la réalisation d'une publication sur le Plan Maroc Vert, une veille spécifique a été ouverte sur ce pays comme base initiale indispensable à une ouverture d'IR sur le Maghreb et sur les politiques agricoles de cette région.

Points forts pour 2016

Le processus de veille sur l'agenda du développement rural va être développé ainsi que la veille sur des sites anglophones et sur le Maghreb.

Alimentation quotidienne du site web

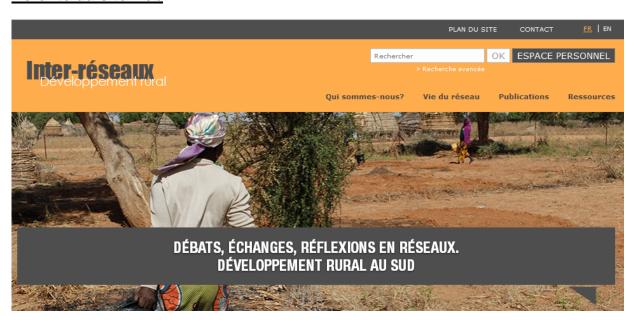
Des informations jugées pertinentes ont régulièrement été mises en ligne, à raison de plusieurs références par jour en moyenne et référencés sur le site.

	2012	2013	2014	2015
Nombre de références mis en ligne	1 085	1 135	1 344	552
moyenne par mois	90	94	112	46
moyenne par jour	3	+ de 3	+ de 3	+ de 2

La diminution importante survenue en 2015 a deux raisons :

- la sélection des ressources, informations à mettre en ligne est plus rigoureuse. En effet il a été fait le constat qu'il n'était pas forcement utile de multiplier les mises en ligne mais possible d'apprécier plus précisément la pertinence des informations lors des temps de veille.
- 2015 est l'année de la mise en place du nouveau site et il y a eu 2 à 3 mois de difficultés techniques qui ont perturbé l'utilisation du site web d'IR.

Refonte du site web



La refonte du site web a été menée en prenant en compte différentes dimensions :

 Les publications et activités d'IR sont mieux mises en avant à la fois, par le découpage des rubriques et par des repérages spécifiques lorsque l'on fait des recherches sur l'ensemble du site.

- 2) Le site est muni d'une partie « privée » réservée aux membres de l'AG, et les activités des membres sont mises plus en avant que précédemment.
- 3) Le nouveau site permet plus d'échanges avec les internautes et pourra être également plus facilement utilisé pour des actions d'animation au sein du réseau.
- 4) Le découpage des rubriques a été repensé pour être plus en regard avec les axes majeurs de travail d'IR.
- 5) Le module de recherche avancée a été mis en place.
- 6) La page d'accueil a été entièrement revue.
- 7) Le site est maintenant plus accessible y compris sur les nouveaux supports types tablettes ou smartphones.
- 8) Le système de suivi statistique a été renforcé (Google analytics).

La mise en place de ce nouveau site, qui a pris plus de temps que prévu, a été réalisée avec l'appui d'un prestataire externe (AK Project) mais aussi avec la mobilisation de plusieurs des membres d'IR qui ont apporté leurs commentaires et suggestions à différentes étapes du processus.

Points forts pour 2016

Equipé de ce nouveau site, IR pourra mieux suivre les besoins des internautes. Des ajustements pourront être faits régulièrement autant que nécessaire. L'alimentation sera à nouveau faite régulièrement et le nombre de références mises en ligne en 2016 devrait augmenter par rapport à 2015 qui a été une année particulière.

Envoi de lettres d'information, les Bulletins de veille

Tout au long de l'année, des Bulletins de veille (BDV), généraux et thématiques, des bulletins *Inforiz*, ont été diffusés sur un rythme régulier (presque trois fois par mois) à partir du travail de veille décrit ci-dessus suivi du traitement de cette collecte (et en particulier pour les BDV : sélection des références les plus importantes, présentation par de courts textes). Au total 34 bulletins ont été diffusés en 2014 :

- 16 Bulletins de veille généraux ;
- 6 Bulletins thématiques sur les thèmes suivants : bilan de l'AIAF, irrigation, 2 numéros spéciaux sur le pastoralisme, les jeunes ruraux, la COP 21 ;
- 12 Bulletins *Inforiz* diffusés sur une liste spécifique d'abonnés (avec un appui de SOS Faim Belgique pour certains numéros).

Points forts pour 2016

Ces différents types de produits seront maintenus. IR réalisera des bulletins thématiques en fonction des sujets importants de l'année et des demandes remontant du réseau. Le rythme de diffusion des bulletins de veille généraux et des bulletins Inforiz sera maintenu. Le procédé de diffusion va être amélioré, en parallèle des ajustements qui seront menés sur le site web.

Les Bulletins de Synthèse (BDS)

Cette série des « Bulletins de synthèse – souveraineté alimentaire » en place depuis 5 ans est réalisée en partenariat avec SOS Faim Belgique.

Cette publication nécessite un travail important de prise de connaissance de documents de référence sur le sujet traité pour pouvoir sélectionner les plus pertinents, mais aussi de recherche de nouvelles informations (via des interviews par

exemple). Une fois ce travail effectué, la rédaction peut être lancée pour, en 8 pages, présenter la question abordée en mettant en avant autant que possible les différents points de vue des organisations et acteurs impliqués sur la thématique.

La réalisation des BDS inclus une mobilisation de membres du réseau pour apporter leurs connaissances et leurs points de vue sur la question traitée. Ainsi sur les numéros de l'année, c'est entre 3 et 7 personnes qui se sont impliquées de façon majeure dans la réalisation au côté de l'équipe du secrétariat exécutif d'IR.

En 2015 le travail a été mené sur 4 numéros :

- N°15: Agricultures familiales en Afrique de l'Ouest: Nuancer les affirmations pour faire avancer le débat. Ce bulletin avait été préparé en 2014 mais finalisé et diffusé en 2015
- N°16: Le paradoxe de l'élevage au Sahel: forts enjeux, faibles soutiens (en partenariat avec l'Apess). Ce bulletin avait été préparé en 2014 mais finalisé et diffusé en 2015
- N°17: Jeunes ruraux en Afrique de l'Ouest: quelles réalités et quelles perspectives?
- N°18: Quel est le secret des filières agricoles ouest africaines performantes?
 Finalisé en 2015 ce BDS a été diffusé début janvier 2016.

Ces bulletins sont diffusés par Email sur la même liste que celle des abonnés aux Bulletins de veille.

Ils sont traduits en anglais progressivement et diffusés sur la liste d'abonnés aux publications en anglais d'Inter-réseaux.

Des exemplaires sont aussi imprimés pour diffusion au cas par cas lors de rencontres, de missions.

L'ensemble des bulletins de synthèse est disponible sur le site d'IR, comme tous les autres formats de bulletins.

Points forts pour 2016

Il est prévu de sortir 6 numéros d'ici la fin de l'année. Autant que faire se peut, comme au cours des deux dernières années, les thématiques de BDS seront le plus possible choisis en cohérence avec les autres publications (BDV thématiques, *Grain de sel*, etc.) ainsi qu'avec les réflexions thématiques déployées dans les cycles. Ainsi ces outils seront, le plus souvent, considérés comme des étapes des cycles thématiques plutôt que comme des canaux de diffusion d'informations séparés des axes de travail majeurs d'IR. Parmi les sujets on devrait retrouver des bulletins en lien avec la mise en place de la nouvelle phase de l'Ecowap et le financement de l'agriculture ainsi que le Plan Maroc vert.

Publication de la revue Grain de sel

La réalisation d'un numéro de la revue *Grain de sel* peut être découpée en plusieurs étapes importantes et consécutives :

tout d'abord, il y a constitution d'un groupe qui rempli la fonction de « comité de rédaction ». Sont mobilisés des membres et personnels d'IR qui veillent à la cohérence de la publication mais aussi, et c'est très important, des partenaires et des spécialistes de la question au cœur du dossier. Au total cela peut représenter une quinzaine de personnes qui peuvent se réunir et échanger par courriel tout au long de la construction du numéro.

- A partir d'une note de présentation réalisée par le Secrétariat exécutif (SE) d'IR, ce comité débat sur les objectifs, l'angle d'attaque du dossier, le contenu, le plan (chemin de fer), les auteurs à mobiliser.
- Ensuite le SE d'IR s'implique pour mobiliser les auteurs en veillant particulièrement à ce qu'il y ait de nombreux auteurs ou co-auteurs du Sud et qu'une diversité de points de vue soit assurée. La pluralité en termes de profession sera aussi recherchée (praticiens, chercheurs, membres d'OP, ONG, décideurs, etc.). La personne au sein du SE qui suit le dossier dialogue avec chaque auteur à la fois pour être au clair sur le contenu et sur la forme des articles (longueur, iconographique, infographie, style, etc.).
- Les membres du comité de rédaction sont ensuite invités à relire et à commenter les articles de sorte que soit garantie ainsi une forme de « contrôle qualité ». Le comité de rédaction est ainsi informé de l'avancée du dossier et éventuellement sollicité pour trouver des auteurs complémentaires, émettre des avis, contribuer, etc.
- Une fois l'ensemble des articles validé, le SE se charge de la finalisation du numéro en lien avec le maquettiste et donne le *bon à tirer* pour lancer l'édition et l'envoi postal. En parallèle le numéro est mis en ligne et diffusé par Email sur la liste des abonnés aux bulletins de veille.

Deux numéros étaient prévus en 2015 (*Grain de sel* est une revue initialement trimestrielle qui parait maintenant sur un rythme semestriel). L'un a été envoyé aux abonnés en juillet et le deuxième terminé en décembre 2015 n'a été envoyé qu'en janvier 2016.

1) N°67-70 : « Année internationale de l'agriculture familiale : bilan et perspectives »

2014 était l'année internationale de l'agriculture familiale (AIAF), il a paru intéressant de réaliser un numéro à l'issue de cette année particulière pour l'agriculture paysanne en reprenant des éléments traités au cours de l'AIAF tout en mettant en avant les capacités d'innovations de ces modes d'agriculture.

Nombre de pages total	44	Dont nombre de pages du dossier	43	
Nombre d'auteurs et personnes	32	Dont auteurs et personnes	8	
interviewées		interviewées Sud		
Nombre d'articles*	17	Dont interviews et portraits	5	
Nombre de personnes qui ont été impliquées dans le comité de rédaction				

^{*} cela inclus les éditoriaux. Dans les articles peuvent être inclus des encadrés, des infographies ou des illustrations.

En termes de contenu, le numéro présente différents aspects importants pour les exploitations familiales et leur devenir. De façon transversale les différents articles mettent en avant des innovations (techniques et organisationnelles) des agricultures familiales. Ainsi on peut citer à titre d'exemples :

- L'implication des acteurs ruraux dans le dialogue politique national ;
- Les activités des organisations paysannes visant à construire une meilleure connaissance des exploitations familiales ;
- Les initiatives des organisations paysannes dans la construction de systèmes d'accompagnement et de conseil aux exploitations familiales ;
- Le développement de l'implication des exploitations familiales dans les filières sur les étapes de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles.

Après la partie éditoriale, les articles du numéro sont regroupés en 3 parties : Partie 1 : Repérages

Les exploitations familiales vues par elles-mêmes

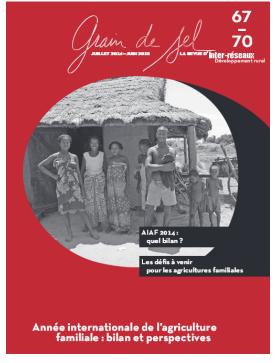
Partie 2 : Enjeux et défis à venir pour les agricultures familiales

- Vers une transformation des systèmes agricoles ouest-africains
- L'agrobusiness est-il en train de tuer l'agriculture familiale ouest-africaine ?
- Pourquoi faut-il s'intéresser aux familles en agriculture ?
- Investissements « privés » dans l'agriculture : contours et enjeux
- Les APE, « une opportunité pour la région » ?
- Du nouveau pour la sécurisation foncière des agricultures familiales ?
- Produire localement : opportunités et enjeux d'une demande croissante
- Emplois agricoles et viabilité des exploitations familiales
- Capitaliser les innovations paysannes pour promouvoir l'agriculture familiale (une version longue de cet article est disponible en ligne)

Partie 3: Perspectives politiques pour l'agriculture familiale

- Pourquoi soutenir les agricultures familiales ?
- Accompagner l'agriculture familiale selon une approche paysanne
- Avancées et limites des politiques ciblées en Amérique latine
- Des « politiques duales » pour l'Afrique de l'Ouest ?
- Comités nationaux de l'agriculture familiale
 : de nouveaux acteurs clés ? (une version anglaise est disponible en ligne)
- Repenser les alliances entre organisations agricoles
- Regards croisés sur l'Année internationale de l'agriculture familiale

Au final le dossier fait 43 pages incluant une page mettant en avant différentes références bibliographiques.



Initialement prévu fin 2014, la réalisation de ce numéro a été décalée dans le temps pour plusieurs raisons. Tout d'abord il a été souhaité par le comité de rédaction du numéro et le Conseil d'administration d'Inter-réseaux que ce numéro fasse, sans être exhaustif, un bilan de l'Année internationale de l'agriculture familiale. Ensuite pour un tel numéro, il était indispensable de rassembler des auteurs les plus variés possibles, ce qui a permis d'exposer des points de vue d'une grande diversité, point très important pour crédibiliser le traitement d'un tel sujet. Enfin techniquement Inter-réseaux a du gérer la remise d'articles hors des délais annoncés par certains auteurs.

Pour réaliser ce numéro, IR a bénéficié de l'appui du Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt, de la Fondation de France et des membres du réseau.

2) N°71: jeunesses rurales africaines: contours, aspirations et perspectives

Qui sont les jeunes ruraux? Quelles sont leurs aspirations, leurs attentes, leurs difficultés? Les politiques et programmes mis en oeuvre y répondent-ils? Ce numéro a pour ambition d'apporter des éléments de réponses à ces différentes questions. Au travers des articles sont présentées des initiatives, des situations au Cameroun, en France, au Nigeria, au Sénégal, en Guinée et en Afrique du Nord afin de montrer la variété de situations, les différentes préoccupations des acteurs et les différents thèmes qui concernent les jeunes et leurs implications dans l'agriculture (l'installation, l'accès au crédit, l'implication dans les OP, la formation, l'emploi, etc.). Ce numéro a été entièrement réalisé en partenariat avec le Réseau international Formation agricole et rurale (Réseau Far).

Nombre de pages total	44	Dont nombre de pages du dossier	43	
Nombre d'auteurs et personnes	29	Dont auteurs et personnes	13	
interviewées		interviewées Sud		
Nombre d'articles*	19	Dont interviews et portraits	6	
Nombre de personnes qui ont été impliquées dans le comité de rédaction				

^{*} cela inclus les éditoriaux. Dans les articles peuvent être inclus des encadrés, des infographies ou des illustrations.

Après la partie éditoriale, le numéro est divisé en 4 parties qui sont les suivantes : Partie 1 : Cadrage

- Jeunes ruraux : qui sont-ils et pourquoi s'y intéresser ?
- Panorama et glossaire
- Jeunesse rurale africaine : deux regards à 35 ans de distance (une version longue de cet article est disponible en ligne)

Partie 2 : Expériences

- L'AFOP au Cameroun : un exemple à suivre ?
- La politique « jeunes » du Nigeria (une version anglaise est disponible en ligne)
- La politique d'installation française : acquis et défis
- Jeunes et organisations paysannes : l'expérience du Sénégal
- Jeunes et accès au crédit : l'expérience du Crédit rural de Guinée
- Accompagner les jeunes : quels défis pour une organisation paysanne ?
- Former les jeunes ruraux : les conditions d'une insertion réussie
- Allier formation agricole et formation rurale : l'exemple des MFR

Partie 3 : Débats

- L'agriculture, une réponse au « chômage » des jeunes ruraux ?
- L'agroalimentaire : une opportunité pour l'emploi des jeunes ?
- Quel bilan des politiques en faveur des jeunes ruraux ?
- Quelle mobilisation collective des jeunes ruraux ?
- Radicalisme religieux : quel attrait sur les jeunes ?



Références

- Cahiers Agricultures : un numéro sur les jeunes ruraux au Maghreb
- Poursuivre la lecture

Ce numéro réalisé en 2015 a été diffusé en version papier et via le web en janvier 2016.

Points forts pour 2016

Deux numéros sont planifiés pour 2016, l'un portera sur le financement des exploitations familiales et le deuxième sera centré sur le pastoralisme. Ceci en lien avec d'autres publications et les débats sur les cycles thématiques.

1.3. QUELQUES INDICATEURS CONCERNANT L'AXE 1

Fréquentation du Site web d'Inter-réseaux

De part la mise en place à la mi-année du nouveau site web d'Inter-réseaux les statistiques de fréquentation s'en sont ressenties. En effet avant la mise en ligne la régularité des mises à jour a été perturbée et suite à la mise en ligne divers ajustements ont aussi troublés les visiteurs et le mode de récolte des statistiques. De plus, afin d'avoir des données plus précises et complètes, a été mis en place en novembre 2015 la possibilité de suivre les statistiques grâce au système Google analitics (GA) qui a un mode de comptage différent du système de statistique Spip que l'on utilisait précédemment. Aussi, il n'est pas possible de comparer les données de la fin 2015 avec les années précédentes. Ceci d'autant que le système doit encore être affiné. A titre d'exemple sur le premier trimestre 2015 on était à une moyenne de 12 500 visiteurs différents suivant GA alors qu'en novembre et décembre 2015, on était tombé à 6 675 visiteurs différents.

Diffusion des différents Bulletins de veille

Diffusion des bulletins par Email	au 31/12/2015	Progression depuis 2012
Abonnés aux BDV généraux, thématiques, BDS	9 882	+ 17 %
Abonnés à Inforiz	1 467	+ 34 %
Abonnés aux publications en anglais	1 364	+ 51 %

A noter que si la progression a continué en 2015 pour les abonnements à Inforiz et aux publications en anglais, il y a eu un tassement pour les abonnés à la liste générale de diffusion des BDV.

Cependant depuis 2012 la progression reste forte sur les trois listes de diffusion.

Diffusion de Grain de sel

Sur les quatre derniers numéros les données concernant la diffusion de *Grain de sel* sont les suivantes :

N°	Nombre édité	Publipostage*	Nb diffusés en Afrique	Nb diffusé en France	Nb de pays où GDS est diffusé
N°59-62	5 200	4 602	4 003	420	67
N°63-66	5 400	5 202	4 157	855	67
N°67-70	5 000	4 620	4 033	408	68
N°71	5 150	4 906	3 973	756	68

^{*} y compris les envois groupés à certaines organisations membres qui font des commandes particulières en fonction des thèmes des numéros. Le montant du tirage est généralement indexé sur ces demandes spécifiques

En parallèle, *Grain de sel* est également présenté sur le site web d'IR et diffusé électroniquement sur la même liste d'envoi que les bulletins de veille, soit presque 10 000 personnes ou organisations à fin 2015.

Référencement d'IR sur le net

Sur Internet, les référencements traduisent l'impact du travail d'IR sur le web. Le site d'IR apparaît bien placé sur différentes recherches effectuées sur *Google* en français (au 21/06/2016) à partir de quelques mots clés en lien avec le secteur d'activité d'IR.

Mots clés	1 ^{ère} page où le site d'IR est référencé
Développement rural + Afrique Subsaharienne	1 ^{ère}
Innovation paysanne + Afrique Subsaharienne*	1 ^{ère}
Capitalisation + Afrique Subsaharienne	1 ^{ère}
Agricultures familiales + Afrique Subsaharienne	2 ^{ème}
Organisations Paysannes	2 ^{ème}
Veille + Afrique Subsaharienne	2 ^{ème}
Réseaux + Afrique Subsaharienne	2 ^{ème}
Agriculture + Afrique Subsaharienne	3 ^{ème}
Agroécologie + Afrique Subsaharienne	3 ^{ème}

Le mot clé suivi d'une étoile (*) signifie que IR est en première occurrence

IR est aujourd'hui aussi référencé sur les sites de différents types d'organisations. Cela participe à augmenter la diffusion des productions d'Inter-réseaux. Quelques exemples :

- Réseaux d'OP et du monde rural africain : Reca Niger, Roppa, Fongs, CNCR, Pafo, Synergie Paysannes (Bénin) ;
- ONG, fondations et structures d'appui : Forum Rural mondial, SOS Faim, Gret, Afrique verte, CFSI, IED Afrique, Ipar, Farm, AVSF, Agter, Fert, Afdi, Cari, Interaide, Centre avec, Fondation de France;
- Organisations internationales, bailleurs de fonds, Ministères: Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, OCDE, Fida, Fao, CTA, Global Water Initiative, Rural Finance and Investment Learning Center; Pastoralist Knowledge Hub, farmlandgrab.org
- Structures de recherche, de formation et plates formes d'échanges, médias : Cirad, Hub Rural, Gemdev, Global Forum for Rural Advisory Services, Ruralinfos, Innovations et réseaux pour le développement (Ired), Agri pro focus, Foncier et développement, groupe travail désertification, Cairn, Coraf, Resolis, Jade productions ;
- Bureaux d'études : Larès Bénin, Bureau Issala, e-Sud ;

- Plates-formes en lien avec les ONG et les collectivités locales : Centraider, Ressources solidaires, Ritimo, Resacoop, le guichet du savoir, Groupe de Bruges, Lianes coopération.
- On trouve également des références à Inter-réseaux sur des sites de partage comme SlideShares, Citethisforme.com, researchgate.net, scoop.it.

2. AXE GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES

2.1. RAPPEL DU RESULTAT ATTENDU

Résultat attendu N°2 : Les activités menées sur cet axe doivent permettre aux membres et aux acteurs du développement rural de travailler et d'échanger sur des thèmes stratégiques pour mutualiser leurs connaissances, améliorer leurs pratiques et formuler des propositions.

Les Groupes de travail constituent des communautés d'acteurs mutualisant leurs connaissances en vue d'apporter des solutions adaptées aux difficultés qu'ils rencontrent. Autour d'un thème identifié devant faire l'objet de réflexions renouvelées, IR facilite l'émergence de partenariats spécifiques, de valorisation de l'existant, d'analyses et/ou de capitalisation.

Parmi les 5 thématiques prioritaires définies par les membres d'IR (cf. Pos), chaque année une priorisation des thèmes est effectuée par les instances de gouvernance.

2.2. ACTIVITES PAR CYCLE THEMATIQUE

Les groupes de travail sont des cycles qui peuvent prendre des formes plus ou moins détaillées. Le schéma ci-dessous décrit l'ensemble des étapes possibles qui associent à la fois des temps d'échanges et des publications construites avec les acteurs mobilisés sur le cycle.



En fonction des sujets et des opportunités, le format des cycles peut être adapté et certaines étapes réalisées dans un ordre différent ou supprimées, ce qui aura pour conséquence de réduire la durée du processus.

IR a avancé, au cours de l'année 2015, sur différents cycles thématiques et les réalisations ont été d'ampleurs différentes en fonction des thèmes.

OP et Politiques agricoles

C'est autour de différents sujets et par différents points d'entrées qu'IR s'est mobilisé sur ce thème général des politiques agricoles et rurales.

2015 = Ecowap + 10

En 2015, la Cedeao a fait le bilan des 10 premières années de sa politique agricole commune (l'Ecowap). Le secrétariat exécutif et plusieurs membres d'IR ont été impliqués dans cet exercice de revue. IR a participé à plusieurs concertations régionales. Le SE a réalisé des notes de capitalisation pour la Cedeao avec le bureau Issala et le Cirad sur différents thèmes (l'irrigation, les engrais, le financement de l'agriculture et les filières prioritaires en Afrique de l'Ouest) en amont des réunions qui ont eu lieu en fin d'année. Un bulletin de synthèse sera finalisé en 2016 autour de l'Ecowap : il rappelle les grandes orientations et ambitions initiales de cette politique régionale, revient sur les avancées et les acquis, et met en lumière les principaux débats que ce bilan a soulevé. De nombreux échanges ont déjà eu lieu par mail et l'on voit que les visions sur l'Ecowap sont très contrastées.

Politiques d'élevages

Toujours en lien avec l'échéance Ecowap + 10 mais plus spécifiquement sur l'élevage, IR a accompagné l'Apess pour la préparation d'une note de position pour la conférence Ecowap + 10. Ainsi une synthèse a été réalisée qui valorise des travaux et études menées ces dernières années par l'Apess sur le soutien public à l'élevage au Sahel depuis 2003 (ces documents sont disponibles sur le site web d'IR). En 2015 IR a, aussi en partenariat avec Apess et SOS faim, publié un BDS intitulé « Le paradoxe de l'élevage au Sahel : forts enjeux, faibles soutiens » qui aborde différents points importants sur le sujet : les enjeux économiques et sociaux liés à l'élevage ; l'importance du bétail dans les exportations des pays du Sahel vers les pays côtiers ; l'importance de l'élevage dans le PIB agricole de plusieurs pays de la sous-région ; mais aussi la question des dépenses consacrées par les Etats au secteur de l'élevage qui sont encore faibles et les politiques, en particulier dans les pays côtiers, qui nécessiteraient d'être renforcées.

Agenda, cartographie et échanges

De façon plus globale, IR a aussi renforcé les échanges et sa connaissance des politiques par différents moyens.

La mise en place d'un agenda du développement rural en premier lieu pour les membres d'IR qui parait tous les deux mois et permet, suite à une veille spécifique, de lister les rendez-vous importants en Afrique de l'Ouest mais aussi du Centre sur les questions politiques intéressant plus particulièrement les OP et leurs partenaires de tous ordres. Dans chaque numéro on retrouve également des éléments sur des événements qui se sont déroulés lors des semaines précédentes (présentations, compte rendus, pages Internet).

Une cartographie des acteurs impliqués dans l'Ecowap avait été réalisée en 2014. Elle a été partagée avec des responsables de la Cedeao qui ont trouvé cet outil utile et intéressant. Ils ont même proposé de la compléter. Ainsi cette première cartographie réalisée par IR sera progressivement renforcée à partir d'échanges avec les acteurs institutionnels et de la société civile.

En 2015, Inter-réseaux a également continué à participer à la dynamique de la campagne Cultivons initiée par Oxfam. Cela est l'occasion d'échanges ave les

acteurs de la campagne, sur les politiques agricoles dans la région Afrique de l'Ouest et le financement de l'agriculture.

Études et capitalisation

IR a réalisé un travail de capitalisation qui retrace l'implication et l'influence de la Confédération paysanne du Faso (CPF) depuis sa création dans les débats qui ont conduit à la mise en place des politiques agricoles au Burkina Faso. Il s'agit en particulier de la législation foncière, du programme national d'investissement agricole, du système national de conseil agricole, de la loi d'orientation agricole et de la loi sur les interprofessions. Ce travail a nécessité un fort investissement d'IR sur la durée afin de prendre le temps de rencontrer l'ensemble des principaux acteurs de la CPF qui ont eu des responsabilités aux différentes périodes. Et ensuite à différentes étapes, les écrits ont été partagés avec la CPF et avec certains de leurs partenaires mobilisés dans l'opération. En avançant au rythme de la CPF on a pu organiser en fin d'année 2015 une restitution pour qu'ils présentent leurs derniers commentaires afin d'aller vers la finalisation de cette capitalisation importante pour la plateforme nationale des OP du Burkina Faso.

Dans le cadre du backstopping réalisé avec Ipar et SNV, auprès du projet d'appui à la mise en place de l'Ecowap financé par la DDC², IR a contribué à l'accompagnement de sept études commanditées par les trois réseaux d'OP au centre du programme (Apess, RBM, Roppa). Au cours d'un atelier en avril 2015 à Ouagadougou rassemblant tous les acteurs du projet les trois études principales ont été présentées et débattues avec à la fois les consultants qui les ont réalisées et des personnes ressources sur les sujets. Ces études portaient sur i) la formulation d'un programme régional d'investissement en faveur de l'élevage et du pastoralisme en Afrique de l'Ouest et du Centre, ii) la mise en place d'un fond régional de financement des exploitations familiales et des OP, iii) les stocks de proximité au cœur de la régulation des marchés et de la sécurité alimentaire.

Accompagnement de projets

Au delà du projet financé par la DDC, dont il a déjà été question plus haut, IR est aussi mobilisé sur plusieurs initiatives en apportant des compétences à la demande sur des axes de capitalisation, de veille et de traitement de l'information, de renforcement de la connaissance des acteurs. On peut citer :

- Le projet piloté par le Hub Rural à Dakar et qui s'intitule Renforcement des capacités de dialogue, d'influence et de mise en œuvre des politiques régionales agro-pastorales et de sécurité alimentaire et nutritionnelle³, IR travaille sur différents sujets en lien avec les politiques avec les trois mêmes réseaux que ceux impliqués sur le projet Ecowap financé par la DDC (Apess, RBM, Roppa). Inter-réseaux est également membre du comité de pilotage.
- Pour l'émergence d'un dialogue politique concerté sur la sécurité alimentaire dans les territoires transfrontaliers du Mali, de la Mauritanie, du Sénégal, du Niger et du

² Backstopping dans le cadre du *Projet d'appui à la mise en œuvre du programme Ecowap*: Cette action d'IR, lpar et SNV vise à appuyer le conseiller régional qui pilote le projet, apporter un soutien aux trois réseaux d'OP qui sont les premiers bénéficiaires de ce projet, apporter des éléments sur un volet gestion du savoir et gérer un fonds d'études.

³ Ce projet vise à appuyer les trois réseaux régionaux d'OP (Apess, RBM, Roppa), dans leur participation à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques régionales de sécurité alimentaire. IR, partenaire dans le projet, est mobilisé sur diverses activités à la demande des OP (programmation annuelle). Ipar et Oxfam sont aussi partenaires de ce projet.

Burkina Faso (Diapoco). Pour ce projet qui rassemble à la fois le CCFD, AVI et le GRDR, Inter-réseaux a été mobilisé en 2015 pour recenser des supports d'animation sur la thématique des politiques agricoles pouvant être soit utilisés dans les actions de renforcement des connaissances sur les politiques par les acteurs de terrain, soit inspirer les réflexions pour des campagnes d'information ou de plaidoyer. Il est prévu que le partenariat prenne plus d'ampleur en 2016-2017.

Derrière ces différentes actions, si les éléments publiés n'ont pas toujours pu être diffusés largement, ils ont été souvent exploités pour nourrir des publications d'IR comme les BDV thématiques, les BDS, des articles de *Grain de sel* ou toutes autres formes de supports (fiches, cartographie, etc.).

Le pastoralisme et ses enjeux

Les enjeux du pastoralisme dans le Sahel sont revenus brutalement à l'ordre du jour avec les évènements récents liés aux mouvements terroristes au Mali, au Niger, au Nigeria et en Mauritanie, et leurs ondes de choc dans les autres pays (Burkina Faso, Tchad). L'importance de la sécurisation de la mobilité, thème cher aux organisations d'éleveurs, est désormais mieux pris en charge par les gouvernements (Cf. Déclaration de N'djamena) et par la communauté internationale (Cf. initiative Agir Résilience Sahel; Initiative Praps Banque mondiale, etc.).

Malgré ces évolutions récentes, certains observateurs ou décideurs parlent de « disparition programmée du pastoralisme ». Les pressions et menaces qui affectent ce mode de production (et cette culture) sont en effet de plus en plus fortes. Si certains pensent que le pastoralisme est un mode de production viable et indispensable au Sahel pour des raisons sociales, environnementales, géopolitiques et économiques, d'autres acteurs pensent au contraire qu'il doit tout simplement laisser place à des modes de production sédentaires et plus intensifs. L'ensemble des acteurs s'accordent sur le fait que ce mode de production est en tout cas en phase de mutation, que des adaptations sont inévitablement à apporter (et déjà en cours), et qu'il faut les accompagner par des politiques satisfaisantes.

Face à de tels enjeux, les membres d'Inter-réseaux ont décidé d'approfondir leurs réflexions et travaux collectifs sur cette thématique.

Plusieurs publications pour cadrer le sujet

En début du cycle et pour aider à cadrer le décors, IR a réalisé deux bulletins de veille thématiques sur le pastoralisme. Dans le même esprit, IR a pour mieux connaître les acteurs du secteur, réalisé une cartographie qui présente 45 des organisations les plus importantes en AO sur la thématique, qu'il s'agisse de structures politiques ou techniques régionales, d'organisations socioprofessionnelles, d'instituts de recherche, de bailleurs de fonds, d'ONG ou de structures d'appui techniques. Cette cartographie est disponible sur le site web d'IR.

Deux documents synthétiques ont également été réalisés par des membres d'IR, avec l'appui du SE, sur deux points majeurs :

- Etat des lieux et analyse de la prise en compte du foncier pastoral dans les politiques et les cadres réglementaires en Afrique de l'Ouest (réalisé avec lpar).
- Vers une prospective régionale sur le pastoralisme en Afrique de l'Ouest (réalisé avec Issala).

Toutes ces publications sont disponibles en ligne sur le site web d'IR via la page spéciale sur le cycle pastoralisme.

La rencontre pluri-acteurs de Ouagadougou

Inter-réseaux a organisé le 10 juin 2015 dans ses locaux à Ouagadougou, une rencontre autour des deux notes de synthèse citées ci-dessus. Etaient présents à la fois des membres d'Inter-réseaux dont les deux personnes qui avaient réalisées ces travaux. Mais se trouvaient au total autour de la table près d'une trentaine de personnes dont des représentants des réseaux régionaux d'éleveurs, membres d'IR (Apess et RBM), la DDC et différents partenaires proches d'IR burkinabés ou internationaux.

A la suite de la présentation des deux documents, des échanges ont eu lieu et les participants ont relevé une série d'enjeux clés pour l'avenir du pastoralisme dans la région comme le besoin d'avoir plus de données pour mieux appréhender la problématique, approfondir l'approche « micro » et étudier les stratégies des familles, regarder ce qui se fait au niveau des collectivités territoriales, notamment pour le foncier, étudier les troubles de la jeunesse qui touchent les pasteurs et leurs familles, étudier les politiques pastorales dans d'autres régions, etc.

Participation et implication dans plusieurs rencontres sur la thématique

Au cours de l'année, le secrétariat exécutif a participé à plusieurs rencontres de formats différents sur le pastoralisme comme :

- La rencontre régionale sur la transhumance transfrontalière organisée par RBM à Cotonou.
- L'atelier de lancement du programme d'appui au renforcement des systèmes agropastoraux en Afrique de l'Ouest (Parsao).
- Participation et intervention dans une rencontre sur le pastoralisme organisée par SNV, VSF Belgique et RBM à Bamako.

En complément, IR a poursuivi son travail de « réseautage » auprès d'acteurs de la région comme la Cedeao, SNV, VSF Belgique, Acting for life, Cirad, Care Danemark, etc.

Enfin et en lien avec le paragraphe suivant, IR est aussi au côté de RBM sur un projet de capitalisation des expériences de l'implication des pasteurs dans la gestion de marchés à bétails.

Filières et accès au marché

En 2015 encore, IR a investi du temps sur le thème de l'accès au marché, axe défini comme important dans le Pos 2012-2016. Plusieurs opérations sont en cours avec des membres (RBM, Roppa, SOS Faim, Larès, Jade, etc.) ou des partenaires proches (CFSI, Fondation de France, etc.).

Des partenariats importants avec les organisations paysannes

Durant l'année 2015 IR a particulièrement travaillé avec RBM, en partenariat avec Jade, pour capitaliser des expériences sur des modalités d'implication des pasteurs et éleveurs dans la cogestion de marchés à bétails et la gouvernance de ces lieux d'échanges si importants. Ainsi deux ateliers sur deux sites de marchés, l'un à Fada N'Gourma (Burkina Faso) et l'autre à Gogonou (Bénin) ont été organisés sous un

format de capitalisation entre pairs avec à chaque fois la présence d'acteurs du réseau Bilital Maroobé du Bénin, du Burkina Faso, du Sénégal et du Niger.

Depuis 2013, le Roppa a entamé un processus de capitalisation de différentes initiatives économiques menées par les OP via ses plateformes nationales en Afrique de l'Ouest ou par des acteurs en aval des filières (transformation, commercialisation, etc.). Une première phase de capitalisation a été réalisée et a conduit à la documentation d'une quarantaine d'expériences, les produits de capitalisation sont en cours de finalisation. L'équipe d'Inter-réseaux accompagne ce processus et a réalisé une première synthèse des expériences capitalisées qui a été présentée lors d'un atelier co-organisé par le Roppa et le programme de Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (Pafao) du CFSI et de la Fondation de France en fin d'année à Accra. Un forum de discussion Roppa sur la transformation des produits agricoles a aussi été préparé, lancé puis animé avec l'appui d'IR en dernière partie d'année. C'est en 2016 que l'on tirera les acquis de ce forum.

En parallèle, IR est également mobilisé en appui au Pafao dans sa dimension « capitalisation » qui vient compléter la partie déjà plus ancienne de financement de projets de terrain sur la thématique « nourrir les villes ». Ce qui mobilise le CFSI et la Fondation de France, toujours en lien avec le Roppa, c'est d'avancer sur les différentes possibilités de faire « changer d'échelle » des expériences qui au départ sont plutôt à ambitions locales. Dans ce cadre il s'est agit plus spécifiquement de participer à la préparation de l'appel à initiatives sur le changement d'échelle, à la préparation de l'atelier d'Accra et d'y participer ainsi que de se mobiliser sur la valorisation des acquis.

Ce partenariat multiple permet de donner plus d'envergure à ce travail et d'envisager des retombées plus importantes en fin d'opération (plus d'expériences étudiées, plus de diffusion, des changements d'échelle envisageables, des messages plus nourris pour le plaidoyer).

Inter-réseaux est également impliqué dans la capitalisation de l'expérience des étuveuses de la Fédération des unions des coopératives de producteurs de riz (Fucopri), organisation paysanne nigérienne. A ce stade une version longue provisoire de la capitalisation est disponible. Il reste à en faire une fiche plus courte et donc plus facilement appropriable par les lecteurs et en particulier les autres OP.

Enfin un travail de capitalisation sur les expériences d'organisations interprofessionnelles en Afrique de l'Ouest est également en cours de réalisation en partenariat avec le Lares. Si seulement la première étape a été lancée elle est cependant importante puisqu'elle est centrée sur le recensement des principales expériences d'organisations interprofessionnelles dans la sous-région.

Performance des filières agricoles

En lien avec la dynamique mise en marché et également avec les débats sur l'Ecowap, IR a réalisé un bulletin de synthèse sur les performances de 4 filières importantes en AO : manioc, maïs, riz, volaille. Ce BDS s'intitule : Quel est le secret des filières agricoles ouest africaines performantes ? (diffusion janvier 2016)

Participation à des rencontres, réseautages

Au cours de l'année l'équipe d'IR a participé à différentes rencontres, ateliers en lien avec ce cycle et qui permettent à la fois de collecter des informations, de mieux

connaître les acteurs et les enjeux perçus par les différentes familles d'organisations impliquées, mobilisées sur ce sujet. Pour en montrer la diversité on peut citer :

- Une rencontre organisée par la Plateforme française du commerce équitable à partir de la question : « Qui a le pouvoir ? Revoir les règles du jeu pour plus d'équité dans les filières agricoles ».
- Participation au lancement par Afrique Verte Burkina du SIMagri qui est un système d'information électronique sur les marchés accessible par téléphone portable et par internet.
- Séminaire C2A « L'agriculture contractuelle contribue-t-elle au renforcement des agricultures paysannes au Sud ? ».
- Atelier de capitalisation RBM sur la collecte du lait.

Financement de l'agriculture

Le financement est considéré comme un des principaux points de blocage du développement agricole des pays africains, au niveau micro (par ex. : l'accès au financement des producteurs agricoles) comme au niveau macro (par ex. : le financement des politiques agricoles). La question demeure entièrement posée : les efforts accomplis jusqu'à aujourd'hui pour satisfaire aux besoins de financement à tous niveaux dans les pays pauvres ont généralement conduit à des résultats décevants. Depuis quelques années, un foisonnement d'initiatives et d'innovations sont imaginées pour y répondre, notamment autour de la mobilisation des financements privés (partenariats publics-privés, contractualisation, faire de l'aide publique au développement un catalyseur des investissements privés, etc.). Plusieurs membres d'IR travaillent sur cette question du financement agricole, en particulier les réseaux d'OP régionaux (Roppa, Apess et RBM ont lancé une étude régionale en 2015, cf. plus haut) mais aussi Afdi, Farm, Fert, Iram, SOS Faim, etc. Cela justifie pleinement que IR continue de s'investir sur le sujet.

Financement et politiques deux sujets très liés

En termes d'activités, plusieurs de celles présentées dans des paragraphes précédents sont aussi en lien avec la problématique du financement et plus particulièrement, comme au cours des années précédentes (Maputo + 10 par exemple), des travaux en lien avec la question des politiques agricoles. On peut citer : étude de financement sur les exploitations familiales, travail sur lequel IR a été impliqué en amont des rencontres autour de Ecowap + 10.

Veille et poursuite du réseautage sur le sujet

Afin de préparer des réalisations dans les prochains mois, IR a poursuivi la veille et participé à différentes rencontres sur le sujet qui pourront être utiles en termes de connaissance du sujet mais aussi éventuellement pour construire de futurs partenariats.

- Participation à la rencontre organisée par l'Afdi sur les fonds de développement.
- Rencontre au Gemdev sur le thème « Financement ou financiarisation du développement ? ». L'IR a été associé à cette rencontre avec des interventions de F. Doligez et de M. Goïta membres du CA.
- Participation à l'atelier d'échanges organisé par SOS Faim sur le renforcement des OPA du Niger en matière d'accès aux services financiers et de partenariat avec des institutions financières.

Etudes de nouvelles formes de mobilisation pour le monde paysan

Avec la Fondation Gabriel Péri⁴ et l'Iram, Inter-réseaux a ouvert fin 2014, un cycle de réflexion sur les formes de mobilisations paysannes en Afrique de l'Ouest qui intéressent plusieurs de ses membres. Sans renier le travail réalisé par les structures déjà en place depuis parfois plusieurs décennies sur le terrain, cette réflexion a pour but de regarder si de nouvelles formes de mouvements revendicatifs peut-être plus informels, potentiellement liées à des modes de communications différents, ne sont pas à inclure dans le paysage des acteurs ayant un rôle dans la défense des causes paysannes.

Cela a commencé fin 2014 début 2015, par un premier travail de repérage mené par des étudiants de l'Iédes sur des mouvements sociaux au Mali et au Sénégal.

Ensuite une stagiaire issue de Montpellier Sup-agro a été mobilisée, pour être plus efficace dans cette première phase, sur un seul pays : le Burkina Faso. En effet le contexte, en 2014-2015, pouvait apparaître comme étant propice à la montée de nouveaux mouvements sociaux. Elle a donc commencé par réaliser une revue de la bibliographie existante et ensuite elle s'est rendue au Burkina Faso afin de réaliser des entretiens et de « creuser la question » au contact des acteurs.

En juin a eu lieu une rencontre multi-acteurs à Ouagadougou autour de ce travail avant que la phase de terrain ne soit terminée. Elle a permis de rassembler à la fois des personnes connaissant la problématique au Burkina mais aussi des acteurs d'autres pays concernés par les mouvements sociaux comme Bernard Njonga, qui a été durant longtemps au coeur des partenariats entre des structures de la société civile camerounaise et des ONG. Ce temps d'échange a permis de nourrir la réflexion et ajuster des éléments méthodologiques de l'étude.

A l'automne, l'étudiante a remis son rapport. Il a été présenté à des membres intéressés et en particulier SOS faim qui a également pris part à l'opération. Ce travail intéressant a cependant des limites. IR reste mobilisé sur cette question. Pour permettre vraiment d'en tirer profit de façon plus large il sera nécessaire de poursuivre le travail bibliographique, voire de poursuivre un travail d'enquête auprès des acteurs de terrain. Une des leçons de cette capitalisation est que des organisations urbaines de la société civile se mobilisent aussi très fortement pour les acteurs ruraux ou avec eux sur des questions comme l'emprise foncière ou les mines.

Devenir des exploitations familiales alors que l'AIAF est achevée

La fin de 2014 et donc de l'année internationale de l'agriculture familiale (AIAF), ne doit pas clore l'intérêt que l'on doit avoir sur ce sujet! Il est ainsi paru intéressant à IR d'apporter des éléments de bilan de cet événement et de revenir sur certains points importants par différents moyens. Trois publications en lien avec ce sujet ont été réalisées.

- Un numéro de Grain de sel intitulé: Année internationale de l'agriculture familiale: bilan et perspectives » (cf. la description du numéro dans la première partie du rapport)
- Un Bulletin de synthèse construit autour de 9 « idées reçues » sur l'agriculture familiales et intitulé « les Agricultures familiales en Afrique de l'Ouest : nuancer

-

⁴ La Fondation Gabriel Péri a organisé une conférence de 2 jours début 2015 sur le thème « Nouveaux mouvements sociaux, partis politiques et syndicats : Une nouvelle donne »

les affirmations pour faire avancer le débat ». Parmi ces affirmations qui sont abordées on retrouve par exemple : « L'agrobusiness est en train de tuer l'agriculture familiale », « Les agricultures familiales sont de plus en plus pauvres et vulnérables » ou encore « Les exploitations familiales sont le remède au chômage ».

- Un bulletin de veille thématique sur l'Année internationale de l'agriculture familiale.

Toujours en lien avec l'AIFA, Inter-réseaux a placé toutes ces publications et d'autres informations sur une page spécifique de son site internet.

Agro-écologie

Après la publication en 2014 d'un numéro de *Grain de sel* sur l'agroécologie, une réunion d'échange a été organisée à Ouagadougou en novembre 2015 intitulée : « *les agriculteurs engagés dans l'agroécologie au Burkina Faso* ».

Cette rencontre avait pour objectif de permettre aux différents acteurs de mieux se connaître et d'identifier des solutions aux obstacles rencontrés. A un niveau plus global, la rencontre devait aussi permettre de dégager des éléments de réflexion sur la transition agro-écologique au Burkina Faso et en particulier sur le rôle des organisations de producteurs au sein de celle-ci.

L'atelier a réuni une cinquantaine de participants ce qui montre bien un fort engouement des acteurs à se réunir pour échanger sur ce sujet. Cette rencontre a permis de sortir de « l'entre-soi » des associations agroécologistes du Burkina Faso. Il y avait une vraie diversité d'acteurs dans la salle : de l'association de consommateurs urbains aux OP en passant par des chercheurs et des ONG (Fert, AVSF, SOS Faim, Cirad, Terre & Humanisme, Fenop, CNABio, Autre Terre, UGCPA, etc.).

Des échanges ont eu lieu sur les leviers potentiels pour le changement d'échelle des approches agroécologiques après que cinq questions importantes aient été abordées :

- Pourquoi avoir développé des démarches en agroécologie ? Comment cette préoccupation est-elle apparue ?
 - Il a été mentionné plusieurs fois le fait que l'agroécologie est un concept urbain qui ne parle pas forcément aux agriculteurs et qu'il faut d'abord prendre en compte leurs logiques et stratégies. Certaines associations développent des démarches intéressantes pour justement sortir de ce concept exogène qu'est l'agroécologie et amener les agriculteurs à le caractériser par rapport à leur vécu.
- Quelles techniques et quelles pratiques les organisations choisissent-elle de promouvoir (pourquoi, comment, résultats) ?
 - Il existe une multitude de techniques qui sont bien connues des OP et des associations. Les participants sont en particulier revenus sur : compost/fumure organique, zai, cordons pierreux, paillage, agroforesterie, petite mécanisation.
- La diffusion des pratiques agroécologiques (méthodes, adoptions réalisées et difficultés rencontrées)
 - Les participants ont parlé à la fois de supports (vidéos, fiche technique, etc.) et d'approches (champs écoles, concours paysans, conseil à l'exploitation familiale, rôle de la recherche, etc.) que cela soit pour éveiller les acteurs aux enjeux environnementaux, faire émerger une demande, diffuser une technique, etc.
- Les partenariats et le financement des programmes en lien avec l'agroécologie

Leviers pour le changement d'échelle
Ont été citées en particulier l'importance du plaidoyer auprès des politiques, les sensibilisations et formations sur les techniques.
L'importance de marchés rémunérateurs pour des produits agroécologiques a clairement été identifiée comme un levier indispensable (notions de normes, labels, système d'identification spécifique pour les consommateurs, mécanismes de contrôle, etc.).

Jeunes ruraux : demain encore des jeunes agriculteurs motivés ?

Un cycle consacré aux Jeunes ruraux a été animé en 2015. Ce cycle a associé plusieurs membres d'IR et des personnes ressources, qui ont travaillé collectivement autour de la réalisation d'un Bulletin de veille thématique, d'un Bulletin de synthèse et d'un numéro de *Grain de sel* réalisé en partenariat avec le réseau Far (Formation Agricole et Rurale). Plusieurs organisations de la C2A (MFR, AVSF, Iram) étaient membres actifs de ce groupe de travail et ont fait part de leur volonté d'associer en retour IR au groupe « Jeunes » de la C2A.

Les trois publications réalisées sont les suivantes :

- N°71 de *Grain de sel* : « *Jeunesses rurales africaines : contours, aspirations et perspectives* » (cf. description dans la première partie du rapport).
- Un bulletin de synthèse : « Jeunes ruraux en Afrique de l'Ouest : quelles réalités et quelles perspectives ? ». Ce BDS repart de la base en posant entre autre la question : qui sont les jeunes ruraux ? cette question étant initiale pour pouvoir ensuite parler des enjeux comme la place des jeunes dans l'agriculture, la migration vers les villes, les défis démographiques liés à la jeunesse, la formation, etc.
- Un bulletin de veille thématique sur les « Jeunes ruraux ».

Ces trois documents, et d'autres encore, sont rassemblés sur une page spécifique du site web d'IR consacrée à ce thème.

Autres thématiques abordées en 2015

<u>Développement durable</u>: Inter-réseaux a réalisé un travail de veille lors de la COP 21. Un BDV thématique est paru en novembre 2015 en amont de la COP 21 et un deuxième est prévu pour début 2016. Ils doivent au total répertorier les principales ressources qui concernent l'enjeu de ces négociations pour l'Afrique, dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Les salariés d'IR ont aussi participé à plusieurs des nombreuses rencontres sur le sujet durant l'année (par exemple à la conférence Climat des Agriculteurs organisée par l'Afdi).

Irrigation et conseil agricole: Dans le cadre du travail mené pour le bilan de l'Ecowap, le SE d'IR a réalisé un travail de recherche bibliographique et d'entretiens sur l'irrigation en Afrique de l'Ouest. Ce travail cherchait à répondre aux questions suivantes: Quels sont les défis et les débats en matière d'irrigation dans la région? Quels systèmes ont été développés – avec quels succès et quelles limites? Quel bilan peut-on faire des politiques qui ont été menées en matière d'irrigation? Au-delà de ce travail, le SE d'IR mène des actions dans le cadre de la *Global Water Initiative*, en particulier sur la thématique du conseil agricole avec une mobilisation centrale de Corade. Plusieurs membres sont également mobilisés sur cette thématique. Par ailleurs IR a aussi publié un BDV thématique sur ce sujet.

Plan Maroc Vert: En 2008, le Maroc a initié une nouvelle stratégie agricole: le Plan Maroc Vert. Celle-ci bénéficie de financements conséquents et repose sur deux piliers d'intervention, dont le second cible spécifiquement la petite agriculture. Activement promue par les autorités marocaines auprès des pays africains, cette stratégie intéresse de plus en plus les gouvernements ouest-africains et leurs partenaires techniques et financiers ainsi que les organisations de producteurs. Cette stratégie reste toutefois peu connue, qu'il s'agisse de son contenu précis, de ses premiers impacts ou encore de ses limites et de ses risques. Un bulletin de synthèse est en cours de réalisation et sera publié début 2016: il s'appuiera sur la bibliographie existante et des entretiens réalisés en grande partie lors d'une mission au Maroc.

Points forts pour 2016 concernant les cycles thématiques

Beaucoup d'activités ont été lancées ou poursuivies en 2015 et un certain nombre vont donc continuer en 2016 comme tous les travaux de capitalisation avec les OP sur le cycle mise en marché. Mais aussi différentes pulications sont prévues sur le cycle financement qu'il s'agisse du financement des politiques ou du financement des exploitations ou sur le cycle politique agricole plus spécifiquement sur la politique agricole de la Cedeao. Le cycle pastoralisme va également se poursuivre avec la réalisation en particulier d'un numéro de *Grain de sel*.

En 2016 seront aussi dessinés les thèmes majeurs qui seront portés par IR sur la période 2017-2021 et inscrits dans le nouveau Pos.

2.3. QUELQUES INDICATEURS CONCERNANT L'AXE 2

<u>Indicateurs de réalisation</u>

- Sur le nouveau site web d'IR on trouve de nouvelles pages sur les thèmes des jeunes ruraux, des nouveaux mouvements sociaux, du pastoralisme et de l'agroécologie. L'ensemble les publications récentes d'IR sur ces thèmes y est présent. La mise en place du nouveau moteur de recherche sur le site web permet aussi plus facilement de trouver les références, ressources liées aux différents cycles.
- Tous les numéros de Grain de sel et les Bulletins de synthèses parus en 2015 sont rattachés à des processus de cycles thématiques. De plus en 2015 c'est 6 bulletins de veille thématique qui sont parus également en lien avec les cycles de réflexion. Sans prendre en compte les Bulletins de synthèse et les dossiers de Grain de sel répertoriés dans l'axe 1, c'est plus de 20 produits spécifiques qui ont été réalisés dans le cadre des cycles (notes, synthèses, cartographie, compte rendus importants, etc.).
- En 2015, IR a organisé ou co-organisé sept ateliers, rencontres d'échanges dans plusieurs cycles: pastoralisme, agro-écologie, nouveaux mouvements sociaux, financement (avec SOS Faim), mise en marché (2 ateliers avec RBM), ainsi qu'un atelier avec la DDC sur des études concernant différents pans de la politique agricole.

Référencements des travaux réalisés sur les cycles thématiques

Une recherche sur *Google* en français (au 21/06/2016) à partir de quelques mots clés en lien avec les cycles thématiques fait apparaître que IR est souvent bien

placé, c'est-à-dire dans les 30 premières références pour des recherches sélectionnant souvent plusieurs millions de sources (il y a 10 références sur chaque page).

	N° de la 1 ^{ère} page où
Moto aláo	. •
Mots clés	le site d'IR est
	référencé
Politique agricole + Afrique Subsaharienne*	1 ^{ère}
ECOWAP+10	1 ^{ère}
Conseil agricole + Afrique Subsaharienne*	1 ^{ère}
CEF + Afrique Subsaharienne	1 ère
Engrais + Afrique Subsaharienne	1 ère
Financement de l'agriculture + Afrique Subsaharienne	1 ère
Interprofession + Afrique Subsaharienne*	1 ère
Protection sociale + Afrique	1 ^{ère}
Elevage + Afrique Subsaharienne	1 ^{ère}
Céréales + Afrique Subsaharienne	1 ^{ère}
Jeunes ruraux + Afrique	1 ère
Réserves alimentaires + Afrique Subsaharienne	2 ème
Filières agricoles + Afrique Subsaharienne	2 ème
Nutrition + agriculture + Afrique	2 ème
Devenir des exploitations familiales + Afrique Subsaharienne	2 ^{éme}
Foncier + Afrique Subsaharienne	2 ^{ème}
Maputo + 10	2 ^{éme}
Transformation des produits agricoles + Afrique Subsaharienne	2 ^{ème}
Semences + Afrique Subsaharienne	2 ^{ème}
Pastoralisme + Afrique Subsaharienne	2 ^{ème}
Riz + Afrique Subsaharienne	3 ème

Les mots clés suivis d'une étoile (*) signifie que IR est en première occurrence Les mots clés indiqués en gras sont ceux qui apparaissent mieux placés qu'il y a un an

3. AXE RESEAU

3.1. RAPPEL DU RESULTAT ATTENDU

Résultat attendu N°3: Les activités menées sur cet axe doivent permettre aux acteurs et institutions spécialisées dans le développement, présents au sein d'Interréseaux, d'être partie prenante d'un vrai réseau multipolaire euro-africain et que cela multiplie les occasions d'échanges avec différentes catégories d'acteurs.

Inter-réseaux contribue à créer des liens entre les acteurs du développement rural. Il constitue à la fois un vivier de compétences et de connaissances sur le domaine et une communauté de professionnels ouverte sur l'extérieur. Moins isolés, mieux connectés, les acteurs du réseau améliorent leurs performances face aux défis qui concernent le développement rural, et leur participation dans les débats, que cela soit au niveau local, national, régional ou international.

3.2. ACTIVITES

Renforcement des alliances et partenariats au sein du réseau

Renforcer l'échange d'informations entre les membres

Quelques exemples généraux du renforcement des échanges d'informations au profit des membres d'Inter-réseaux :

- Faciliter la diffusion de publications de différents membres: mise en ligne de documents, fléchage d'initiatives ou prises de positions dans les BDV, rassemblement des produits réalisés par SOS Faim sur la thématique du riz dans deux numéros d'Inforiz, etc.
- Intégration dans le cahier des charges de la rénovation du site Internet d'IR la mise en place d'une interface privée réservée aux membres.
- Diffusion de trois numéros du bulletin du réseau.
- Diffusions de façon ad hoc d'annonces, d'informations sur la liste Email des membres de l'AG.

Plus spécifiquement en 2015, IR a procédé à plusieurs rencontres avec les équipes techniques d'organisations membres, que cela soit à partir de Paris ou de Ouagadougou. Ceci afin de personnaliser un peu plus les échanges et permettre que les salariés des membres connaissent de visu des membres de l'équipe IR. Cela est aussi un moyen de mieux connaître les activités des membres et ensuite de pouvoir plus aisément faciliter les connexions entre les membres. Ces rencontres permettent de voir quels sujets pouvant être portés par IR intéressent les membres.

Mais IR a aussi organisé à Ouagadougou une réunion entre les membres ouagalais d'IR toujours dans l'esprit de leur permettre d'explorer des possibilités de partenariat ou de renforcement de leurs échanges.

Avec la mise en place du nouveau site, la plupart des personnes morales membres ont pu compléter une page de présentation de leur organisation. Et cela est accessible à tous les internautes.

IR a aussi entamé des échanges concernant la mise en place d'une cartographie en ligne des membres comme cela avait été encouragée lors de l'AG de 2015. A ce jour, il semble cependant qu'un tel outil soit compliqué à mettre en place et à maintenir à jour. De plus les membres interrogés à ce sujet ne voient pas globalement un fort intérêt à développer une telle cartographie.

Mettre en relation les membres adhérents d'IR

De la même façon que des membres ont pu mettre en contact le SE avec des structures ou personnes intéressantes pour les activités que IR devait réaliser, IR a aussi aidé ses membres à prendre des contacts avec d'autres acteurs du réseau pour réaliser des actions, hors même d'IR. La tenue de l'Assemblée générale a aussi été un moment important d'échanges directs entre les membres.

IR est également fédérateur pour rassembler des membres autour d'un projet commun. La démarche de fédérer des énergies autour de projets concrets a été poursuivie en 2015, soit à l'initiative d'IR, soit de ses membres. Si l'on tient compte des projets déjà en cours en 2014 et des nouvelles initiatives mises en place en 2015 ce sont 14 membres de l'Assemblée générale qui sont sur des projets communs avec IR (Afdi, Apess, AVI, AVSF, Corade, Ipar, Iram, Jade Burkina, Larès, RBM, Roppa, SNV, SOS Faim Belgique & Luxembourg). Quelques exemples de partenariat SE-membres (les membres sont indiqués en gras) :

- Réalisation avec IPAR et SNV d'un travail de Backstopping dans le cadre du programme d'appui à la mise en place de l'Ecowap ce qui veut dire : information au responsable de programme sur les questions concernant les politiques de développement rural en AO et leur environnement, appui au pilotage du programme, soutien aux trois réseaux d'OP bénéficiaires du programme (Roppa, RBM, Apess); mais aussi gestion d'un fonds d'études et de recherche.
- Projet Hub/Unops/réseaux d'OP: Renforcement des capacités de dialogue, d'influence et de mise en œuvre des politiques régionales agro-pastorales et de sécurité alimentaire et nutritionnelle: soutien à des activités réalisées avec et pour le Roppa, RBM et Apess (info-com, capitalisation). Sont également parties prenantes de ce projet, Oxfam, Ipar et AVI.
- Réalisation d'actions de capitalisation et d'information sur la mise en marché des produits agricoles en partenariat avec RBM, Roppa, SOS Faim Luxembourg et Jade Burkina.
- Réaction d'action de capitalisation pour la CPF avec la participation de **Afdi** et **SOS Faim**.
- Réalisation de bulletins de synthèses en partenariat avec **SOS Faim Belgique** et **Apess**.
- Sollicitation à deux reprises de la part de RBM pour répondre sur des appels à projets lancés par la Cedeao/Araa pour être partenaire sur deux projets « Filets sociaux de sécurité en Afrique de l'ouest » et le « Projet d'étude et d'opérationnalisation d'un projet pilote de mise en oeuvre de la composante "aliment du bétail" de la réserve régionale de sécurité alimentaire ».
- Montage d'un projet régional sur le pastoralisme dans le cadre du Fonds fiduciaire Urgence Sahel de l'UE avec en particulier Acting for Life et **AVSF**.
- Participation à un projet sur les zones frontalières Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger au côté du GRDR, d'**AVI** et du CCFD.
- Projet d'étude sur le thème des nouveaux mouvements sociaux en Afrique de l'Ouest avec la Fondation Gabriel Peri, l'**Iram, SOS faim** et Montpellier SupAgro.
- Projet avec le **Larès** pour la réalisation de capitalisations sur les interprofessions.
- Réalisation de fiches de synthèse en préparation aux débats sur l'Ecowap+10 avec **Larès**, Cirad et le Bureau Issala.
- Réalisation d'un travail autour du conseil dans les périmètres irrigués dans le cadre de GWI avec **Corade** et UICN.

D'autres membres (organisations ou individus) ont aussi contribué sur l'axe information, ont participé aux cycles, etc.

Fournir conseils, services et appuis à la demande

IR apporte des appuis de différents ordres à ses membres et partenaires stratégiques. Quelques exemples :

- Appui au Roppa et à RBM dans leurs réflexions sur la méthodologie de capitalisation que ces deux organismes souhaitent instaurer au sein de leurs équipes. Cet appui a été apporté en partenariat avec Jade.
- IR a été mobilisé par le CFSI dans la démarche de capitalisation du programme Pafao. C'est aussi un moyen d'appuyer le Roppa qui est partie prenante du Pafao.
- Travail sur la crise alimentaire au Sahel en lien avec la campagne « Cultivons » dans laquelle sont impliqués plusieurs membres d'IR (Ipar, Apess et RBM en particulier).

- Dans le cadre de la gestion du fonds d'étude du projet d'appui à l'Ecowap de la DDC, IR a pu conseiller, Apess, Roppa et RBM, pour la mise en place des études et le suivi des procédures du bailleur de fonds.
- IR a facilité les contacts du Roppa avec UICN pour permettre des échanges sur le rôle des OP dans les zones des grands périmètres irrigués au Burkina Fao, au Mali et au Sénégal.
- Le RBM qui souhaitait rentrer en contact avec le Ciedel a aussi été aidé par IR.
- Après avoir apporté un appui logistique à SOS Faim Luxembourg (accueil dans les locaux, appui à un processus de recrutement), IR Ouagadougou accueille maintenant AVSF dans ses locaux. Par ailleurs, à plusieurs reprises, IR à Ouaga a mis à disposition de membres sa salle de réunion.

Points forts pour 2016

Les relations au sein du réseau doivent encore être renforcées en 2016. Il apparaît que le montage de projets en commun est un moyen de consolider les relations d'IR avec ses membres. Différents montages de projets sont en cours et pourraient aboutir en 2016 au profit indirectement du renforcement du réseau!

Concernant les sollicitations de la part des membres et de partenaires pour répondre à des appels à projets ou des appels d'offres, il convient de préciser et de partager avec les membres les critères qui feront à l'avenir que IR répondra positivement ou non à une sollicitation.

Les services aux membres continueront en se structurant, au regard des expériences très diverses déjà réalisées.

Les projets en cours avec les membres qui sont déjà nombreux vont se poursuivent et pour les derniers accords conclus, les plans de travail seront finalisés. Les interventions d'envergure qui sont toutes en lien avec les organisations paysannes (projet Hub, projet Ecowap, projets capitalisation avec le Roppa ou le RBM) continueront d'occuper une part importante du programme d'activités. Par les thèmes abordés, les acteurs mobilisés et les enjeux traités, ils seront encore stratégiques et structurants pour 2016.

Les liens entre ces activités doivent être toujours plus en cohérence avec les activités des axes 1 et 2.

Développement du réseau

De façon continue, IR met à jour sa liste de diffusion de *Grain de sel* et régulièrement « nettoie » les listes d'envoi d'Emails aux membres du réseau. Ceci dit le nombre d'abonnés aux différentes listes même s'il y a eu un léger tassement en 2015 poursuit sa progression sur les quatre dernières année (cf. données dans le paragraphe concernant l'axe 1). Aujourd'hui l'envoi des supports d'information reste le premier moyen de développer le réseau.

A la fois, via les deux bureaux d'IR et via les missions du secrétariat exécutif qui ont eu lieu en 2015, les contacts ont été majorés avec différents acteurs du réseau. En particulier IR a développé des relations avec la DDC (en plus du projet sur lequel IR est en backstopping) ainsi qu'avec la Cedeao et plus particulièrement avec l'Araa et la direction de l'agriculture. Cela pourra permettre en 2016 d'imaginer de nouvelles actions en partenariat. De plus, IR a aussi été invité à des mises en place de projets ou de rencontres organisées par d'autres PTF ce qui montre que ces acteurs sont intéressés à échanger avec IR ou reconnaissent ses compétences. Peut-être que

cela peut être un premier pas vers des partenariats. Pour illustrer cela on peut signaler que IR a été convié à l'atelier de lancement du projet West Africa Food Market financé par DFID ou à des échanges dans le cadre du Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (Praps) ou à des séances préparatoires aux débats sur l'Ecowap.

Les missions

Au cours de l'année 2015, des membres de l'équipe d'Inter-réseaux ont réalisé différentes missions. Elle sont souvent en lien avec les thèmes des cycles thématiques (cf. partie précédente du rapport) mais permettent aussi de renforcer les contacts au sein du réseau ou d'en prendre de nouveaux. En plus de ces missions déjà citées certaines plus générales ou liées à un projet ou à un acteur ont eu lieu. Par exemple :

- La semaine du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest organisée par l'OCDE/CSAO à Milan dans le cadre de l'exposition universelle.
- L'Assemblée générale de l'Apess à laquelle étaient présents nombre des partenaires de cette organisation.
- Le comité de pilotage du projet Hub/UE d'appui aux OPF, en présence du représentant de l'UE et de membres de la commission agriculture de la Cedeao.

Participations à des événements, rencontres

En dehors de missions spécifiques, des membres de l'équipe d'IR ont participé à de nombreux événements à Paris ou à Ouagadougou en plus de ceux cités dans la partie précédente du rapport et en particulier :

- Participation à diverses rencontres dans la période de clôture de l'AIAF.
- Participation à la rencontre du Réseau de prévention et de gestion des crises alimentaires RPCA du Club du Sahel.
- Rencontres thématiques organisées par Farm, AFD, etc.
- Journée d'études du Groupe Initiative « njeux et pratiques des nouvelles coalitions d'acteurs : pouvoirs publics, associations et secteur privé marchand ».
- Rencontres dans le cadre de GWI avec UICN en particulier.
- Rencontres dans le cadre de la campagne Cultivons.
- Rencontres avec des responsables de l'AFD à Paris et Ouagadougou, etc.
- Réunions de la C2A.
- etc.

Certains de ces événements ont permis à Inter-réseaux de faire des présentations ou d'intervenir sur des thèmes touchant ses activités, en mettant en avant les problématiques de développement rural, les sujets importants pour les agricultures familiales et les OP. De telles réunions sont aussi des opportunités pour rencontrer des partenaires, enrichir son réseau et collecter de l'information. Enfin, ce type de rencontres peut permettre de réaliser des articles ou interviews pour *Grain de sel* ou d'autres supports.

Afin de poursuivre l'ouverture au monde anglophone, les traductions en anglais des BDS ont été poursuivies. Concernant le Maghreb, des premiers contacts ont été pris au Maroc et une mission est prévue début 2016 autour de la problématique du Plan Maroc vert. IR a sollicité ses membres travaillant au Maroc, pour la préparation d'une telle mission.

Afin de renforcer les échanges depuis le secrétariat exécutif avec d'autres cercles, IR suit les travaux de la C2A et de la commission climat de Coordination Sud avec l'appui de ses membres qui y participent. IR est partie prenante du processus de capitalisation du programme « Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest » piloté par la Fondation de France et le CFSI (IR participe également depuis 2009 au Comité de sélection de projets sur ce thème qui ensuite sont soutenus financièrement par plusieurs fondations et le CFSI).

IR a également en 2015, réalisé des modules ou fait des présentations dans des cursus de l'enseignement supérieur :

- Master Agrhymet en sécurité alimentaire et nutrition.
- Master ledes (Paris I) sur les politiques agricoles aux Sud.

En complément IR participe à l'encadrement de travaux universitaires d'étudiants qui sont en stage au côté du SE.

Point fort pour 2016

Le Conseil d'administration a placé dans les priorités au sein du plan de travail de la période allant de l'AG 2015 à l'AG 2016 le renforcement de l'animation du réseau et de l'interconnaissance entre les membres par différents moyens (rencontres, échange d'informations via le SE, etc.).

Révision et adaptation des outils et supports du réseau

En 2015 a été mis en ligne le nouveau site Internet dont plusieurs étapes ont été suivies par des membres du comité de publication (cf. axe 1). Il faudra cependant encore, au cours de 2016, procéder à quelques ajustements pour en faciliter l'accès aux internautes.

trois numéros du bulletin du réseau (BDR) sont parus en 2015 avec, en termes de contenu, à la fois des informations sur les activités du SE et des informations sur les activités de certains membres qui ont proposé des textes thématiques, des annonces d'événements, etc.

2015 a aussi vu se mettre en place un bulletin sur un rythme bimensuel qui est un agenda des événements importants du développement rural en Afrique de l'Ouest et du Centre. Réalisé initialement dans le cadre du programme de backstopping du projet DDC, il est également diffusé aux membres d'IR.

Depuis l'été 2015 un bulletin de veille sur le Burkina Faso est réalisé à partir de Ouagadougou à destination des membres du réseau localisés au Burkina. Six numéros ont été réalisés en 2015.

Points forts pour 2016

Concernant l'évolution des outils et supports du réseau deux points sont déjà à l'ordre du jour :

- L'ajustement du site Internet en fonction des retours des internautes.
- Travail sur le format des séries de publications d'IR et en premier lieu *Grain de sel*.

3.3. QUELQUES INDICATEURS CONCERNANT L'AXE 3

Indicateurs de réalisation

- Le secrétariat exécutif a poursuivi ses appuis à plusieurs membres et en premier lieu aux réseaux d'organisations paysannes Roppa et RBM.
- IR a en cours ou en montage des projets avec 14 de ses membres.
- L'AG a eu lieu en juin à Ouagadougou et si 3 membres ont été radiés pour non règlement des cotisations, 2 nouveaux membres ont adhéré dont l'Apess. De ce fait c'est maintenant 3 réseaux d'OP en AO qui sont membres d'IR.
- Traduction : la traduction en anglais des Bulletins de synthèse a été poursuivie.
- Diffusion de 3 numéros du bulletin du réseau.
- Diffusion de 6 numéro du bulletin de veille Burkina Faso.

4. LA VIE ASSOCIATIVE D'INTER-RESEAUX

4.1. L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée générale annuelle a été organisée les 8 et 9 juin 2015 à Ouagadougou. C'était la deuxième fois que l'AG avait lieu en Afrique. Cela a permis de mobiliser plus de membres africains en maintenant également un bon niveau de présence des membres européens. De plus afin de « rentabiliser » certains déplacements, des rencontres des cycles thématiques ont été organisées à la suite de l'AG. Cette AG a permis :

- D'approuver les rapports narratifs et financiers 2014 (les comptes ayant été certifiés auparavant par le Commissaire aux comptes).
- D'agréer le plan de travail 2015.
- De donner le guitus au CA pour sa gestion.
- D'accueillir au sein de l'AG d'un nouveau membre individuel et une nouvelle organisation : l'Apess (Cf. présentation en annexe). En parallèle, trois membres ont été radiés.
- De donner l'opportunité aux membres d'échanger sur IR mais aussi sur leurs propres activités.

Mais elle a également été l'occasion d'avoir une journée et demie de débats sur le thème de « que sera IR en 2020 ? ». Après des rappels des évolutions d'IR depuis sa création, des temps en groupes et des séances plénières se sont succédés. Plusieurs sujets ont ainsi été traités en lien avec le thème général :

- Quelle évolution de l'appui d'IR aux OP?
- Quelle évolution du membership d'IR?
- Quelle organisation des pôles régionaux d'IR?
- Quel modèle économique pour IR?

Les échanges sur la vision d'IR à l'horizon 2020 ont permis la mise en évidence d'un socle commun sur : i) les services réalisés dans l'intérêt général du réseau à partir de l'animation réalisée par l'équipe au sein d'un cercle de contributeurs ; ii) les usagers et/ou destinataires principaux des services délivrés (acteurs du développement agricole et rural comme utilisateurs de l'information ; membres d'IR autour des biens et services collectifs) et ; iii) l'accessibilité à ces services.

La formulation issue des débats pour commencer à définir IR en 2020 a été la suivante : « En 2020, IR est devenu un centre de ressources et d'information, largement visible et touchant de plus en plus bénéficiaires. Il propose des analyses des politiques publiques et des enjeux-clés du développement rural ; et organise la mutualisation des connaissances et des savoir-faire de ses membres. Il alimente ainsi la réflexion prospective à partir des expériences des membres. IR a également réussi à développer des espaces d'expression et de collaboration, et a permis l'interconnaissance entre ses membres. Il organise notamment des exercices de capitalisations communes. Pour cela, IR s'est donné le temps et les ressources pour animer le réseau, et a développé sa maitrise des réseaux sociaux pour animer la communauté des membres ».

En fin d'AG plusieurs orientations ont été définies qui doivent guider le travail du CA et des membres tout au long de l'année 2016 pour arriver en fin d'année à la préparation du nouveau plan d'orientation stratégique 2017-2021. Ces différentes orientations à approfondir sont présentées en annexe.

4.2. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La composition du Conseil d'administration élu en 2014 est la suivante :

- Nedjma BENNEGOUCH qui représente SOS Faim Luxembourg,
- Jean-Jacques BOUTROU qui représente AVSF,
- François DOLIGEZ qui représente l'Iram (président),
- Mamadou GOÏTA qui représente Afrique verte internationale,
- Gifty GUIELLA NARH qui représente Corade,
- Laure HAMDI qui représente Afdi (trésorière),
- Marc MEES qui représente SOS Faim Belgique (secrétaire général),
- Gilles MERSADIER.
- Souleymane OUATTARA qui représente Jade Burkina,
- Bio Goura SOULE qui représente le Lares.

Le Conseil d'administration s'est réuni trois fois au cours de l'année, en mars, juin et novembre. Entre 6 et 9 administrateurs ont participé physiquement ou via Skype à chacune des réunions (et le bureau s'est réuni deux fois sur des aspects plus opérationnels).

Au-delà du suivi des dossiers courants, le CA en 2015 a concentré ses activités et réflexions sur les points principaux suivants :

- Organisation de l'Assemblée générale de 2 jours à Oaugadougou.
- Réflexion sur les évolutions possibles d'IR au Sud.
- Suivi des recommandations de l'AG 2015.
- Construction d'une méthodologie pour avancer vers des réformes d'IR toujours dans l'esprit des débats de l'AG 2015 et institution d'un comité de pilotage pour construire un dossier Frio.
- Réflexion sur l'évolution du calibrage des ressources humaines du SE entre Paris et Ouagadougou.

5.3. L'EQUIPE DU SECRETARIAT EXECUTIF

En 2015, l'équipe permanente d'Inter-réseaux était constituée des personnes suivantes (par site et par ordre de recrutement) :

NOM Prénom	Fonction	Date d'arrivée à IR (fin de contrat)	Temps de travail
Personnels en poste	à Paris		
LOPY Sylvie	Secrétaire de direction	Avril 2005	Temps partiel
JACQMIN Christophe	Directeur	Avril 2007	Temps plein
PELON Vital	Chargé de mission animation réseau	Février 2011	Temps plein
STUHRENBERG Liora	Chargée de mission animation réseau	Juin 2013	Temps plein
Personnels en poste	à Ouagadougou		
TEYSSIER Joël	Chargé de mission animation réseau	Juillet 2007*	Temps plein
OUATTARA Nadia	Chargée de mission animation réseau	Décembre 2014	Temps plein
TAMINI Flora	Secrétaire	Mars 2015	Temps plein
SANKARA Karim	Chauffeur Agent de liaison	Décembre 2015	Temps plein

^{*} Joël Teyssier est en poste à Ouagadougou depuis septembre 2014 et représente Inter-réseaux pour l'Afrique de l'Ouest.

Au cours de l'année, l'équipe permanente a été renforcée par une stagiaire à Paris qui a travaillé, aux côtés des chargés de mission, sur le dossier thématique des nouveaux mouvements sociaux avec une partie du stage réalisée au Burkina Faso (cf. plus haut). Il s'agit d'Alice Bortzmeyer (mars à septembre 2015).

5.4. L'ENGAGEMENT DES BENEVOLES

Les bénévoles sont particulièrement actifs et participent aux activités dans différents cadres :

- Apport de données pour les Bulletins de veille.
- Participation au Comité de rédaction de *Grain de sel*.
- Rédaction et relecture de différents documents et articles.
- Appui à l'équipe permanente dans ses différentes missions.
- Participation aux échanges dans le cadre des groupes de travail (réunions, ateliers, échanges à distance).
- Implication dans les réflexions sur le site web d'IR.
- Membres du Bureau et du CA.

En 2015, les implications des bénévoles ont été évaluées à plus de 1 500 heures de travail utiles pour Inter-réseaux et ses membres. Cela aide à matérialiser la réalité du travail en réseau et la participation importante de personnes impliquées, soit ponctuellement sur un sujet, soit de façon récurrente tout au long de l'année.



RAPPORT FINANCIER 2015

1. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 2015

1.1. BILAN ACTIF

		Exercice 2014			
BILAN ACTIF	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	17 270 €	11 439 €	5 831 €	7 965 €	
Immobilisations financières	3 627 €		3 627 €	3 627 €	
Total I	20 897 €	11 439 €	9 458 €	11 593 €	
Stocks et en cours Matières premières, approvisionnements En cours de productin de biens et services produits intermédiaires et finis Marchandises Avances et accomptes versés sur commandes Créances usagers et comptes rattachés Autres créances - Organismes sociaux - Autres créances Valeurs mobilières de placements Disponibilités Charges constatées d'avance	184 € 381 931 € 8 081 € 6 301 €		184 € 381 931 € 8 081 € 6 301 €	156 € 77 908 € 247 573 € 4 725 €	
Total II	396 497 €	- €	396 497 €	330 363 €	
Charges à répartir sur plusieurs exercices Primes de remboursement des emprunts Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF	417 394 €	11 439 €	405 955 €	341 955 €	

1.2. BILAN PASSIF

BILAN PASSIF	Exercice 2015 Net	Exercice 2014 Net	
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
Fonds associatif sans droit de reprise			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Report à nouveau	85 698 €	89 245 €	
Résultat de l'exercice	- 32 998 €	- 3 547 €	
Autres fonds asociatifs			
Fonds associatif avec droit de reprise			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelab	les		
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (commodat)			
Total I	52 700 €	85 698 €	
Provisions pour risques et charges (II)			
Fonds dédiés (III)			
<u>Dettes</u>			
Emprunts et dettes assimilées	151 701 €		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et compte rattachés			
Autres	201 555 €	256 257 €	
Produits constatés d'avances			
Total IV	353 255 €	256 257 €	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	405 955 €	341 955 €	

1.3. COMPTE DE RESULTAT

Rubriques			Exercice	Exercice
· ·	France	Exportation	2015 Net	2014 Net
Produits d'exploitation	riance	Exportation		
Ventes de marchandises	46 €		46 €	
Production vendue de biens	128 €		128€	128 €
Prestations de services	4 699 €		4 699 €	3 042 €
Montants nets produits d'exploitation	4 872 €		4 872 €	3 170 €
Autres produits d'exploitation				
Production stockée				
Production immobilisée				
subventions d'exploitation			654 263 €	605 943
Dons				
Cotisations			1 662 €	1 970 =
Legs et donations				
Produits liés à des financements réglementai	res			
(+) Report des ressources non utilisées des e	exercices anto	érieurs		
Autres produits				1 :
Reprise de provisions				
Transfert de charges			2 420 €	2 623
Sous-total des autres produits d'exploitation			658 345 €	610 537
	roduits d'ex	ploitation (I)	663 217 €	613 706
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'act	IT		0.500.6	407
Autres intérêts et produits assimilés			2 500 €	107
Autres produits financiers	e produite f	inanciers (II)	2 500 €	107
Produits exceptionnels	s produits i	manciers (ii)	2 300 €	107
Sur opérations de gestion				397
Sur opération en capital			4 741	
Reprises sur provisions et transferts de charg	ges			
Total des pro		tionnels (III)	- €	5 138 :
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)			665 717 €	618 951
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises			5 585 €	4 264
Variation de stock (marchandises)				
Autres achats non stockés			5 569 €	3 937 :
Services extérieurs			232 240 €	191 777
Autres services extérieurs			140 287 €	111 949
Impôts taxes et versements assimilés			3 384 €	1 430
Salaires et traitements			213 269 €	204 579
Charges sociales			88 284 €	93 880
Autres charges de personnel			2 465 €	6 379
Dotations aux amortissements			5 163 €	1 490
Dotations aux provisions			107.6	1 5 1 7
Autres charges	harnes d'av	ploitation (I)	127 € 696 373 €	1 547 621 232
Charges financières	maryes u ex	pionanon (I)	1 046 €	UZ I Z3Z
	s charges fir	nancières (II)	1 046 €	
Charges exeptionnelles	- J.i.a. 900 iii		. 040 C	
Sur opérations de gestion			1297,15	1265,3
Sur opération en capital			0. , 10	.200,0
Dotations exceptionnelles aux amortissemen	ts et provisio	ns I		
Total des cha			1 297 €	1 265
				622 498
TOTAL DES CHARGES (I + II + III)			698 716 €	022 430
			- 32 998 €	- 3 547 €

Evaluation des contributions volontaires en nature	Exercice 2015 Net	Exercice 2014 Net	
Produits			
Bénévolat	41 225 €	36 151 €	
Charges			
personnel bénévole	41 225 €	36 151 €	

En intégrant les contributions volontaires, le montant total du compte de résultat se monte à <u>706 941,96 €</u>

1.4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AU COMPTE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2015

En exécution de la mission qui m'a été confiée, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION « INTER-RESEAUX DEVELOPPEMENT RURAL », tels qu'ils sont annexés au présent rapport;
- · la justification de mes appréciations ;
- · les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes qui ont été arrêtés et font apparaître un total de bilan de 405 954.95 € et un résultat déficitaire de 32 998.44 €.

I - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion, exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que celles auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion cidessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

AULNAY SOUS BOIS, le 15 juin 2016
Expert Commissant aux Comptes
2, allee Pierre Jacolin - 93500 AULNAY SOUS BOIS
Tél. 01 January Claude 149 00 09 31
jc-benon@wanadoo.fr

1.5. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2015

Le budget global d'Inter-réseaux (706 k€) est en augmentation de 8% par rapport à 2014 (655 k€).

IR a continué de diversifier le nombre de ses partenaires techniques et financiers 2015 (soit 15 au total sur l'exercice), avec des conventions plus nombreuses signées avec des acteurs basés dans les pays en développement.

La proportion entre les principaux postes de dépenses a peu évolué.

Le résultat d'exploitation est déficitaire de **32 998 euros.** L'origine de ce déficit est remonte de fait à l'année 2014 et s'explique par plusieurs éléments :

- une défaillance dans le suivi de gestion a octroyé une part de subvention en 2014 alors que la charge se trouve en 2015
- cette affectation de ressource en 2014 n'a pas permis l'analyse fine d'un déficit structurel de plus 27 000 euros
- déficit qui s'explique par des ressources humaines payées en 2014 mais qui pour différentes raisons (maladie, insuffisance professionnelle) n'étaient pas opérationnelles (pas de production).

Le solde des fonds propres au 31 décembre 2015 reste cependant positif à hauteur de **52 700 euros**.

Monsieur Jean-Claude Hénon, Commissaire aux Comptes a certifié les comptes d'Inter-réseaux pour l'exercice 2015 (Cf. paragraphe précédent). Son rapport est disponible sur demande.

2. PRESENTATION ANALYTIQUE DU COMPTE DE RESULTAT 2015

2.1. ÉTAT DES EMPLOIS POUR L'EXERCICE 2015

Emplois	Réalisé 2014		Prévisionnel 2015		Réalisé 2015	
	Charges	charges valorisées	Charges	charges valorisées	Charges	charges valorisées
Investissement technique et mobilier	610		1 000		1 741	
Fournitures et consommables	25 525		22 920		20 953	
Etudes ou expertises réalisées au nord et au sud	20 603		27 000		30 652	
Personnel permanent	294 799		296 400		296 172	
Personnel en appui ponctuel (valorisation du bénévolat)		36 151		40 000		41 225
Activités (animations, rencontres, actions réalisées par						
des membres avec appui IR)	56 703		58 000		92 515	
Fonds d'études DDC	94 812		146 274		151 868	
Outils de communication et outils pédagogiques	26 429		33 000		29 946	
Missions de courte durée	14 266		21 700		12 860	
Audits / revue mi parcours du Pos	21 780		6 000		7 220	
Autres dépenses et imprévus	8 830		9 000		8 235	
Fonctionnement administratif	58 140		40 000		46 554	
TOTAL	622 498	36 151	661 294	40 000	698 715	41 225
Total pour l'année	658 649 €		701 294 €		739 940 €	

Commentaires

L'augmentation des dépenses entre 2014 et 2015 de 12% s'explique par :

- un développement des activités d'animation, en particulier l'organisation de

- différents ateliers et rencontres avec les membres,
- un plus grand nombre d'études dans le cadre du programme de la DDC dont le contrat arrivait à terme fin 2015.

Les variations sur les autres lignes restent modestes avec cependant une forte baisse sur la ligne audits liée à la revue à mi-parcours du POS réalisée en 2014.

2.2. ÉTAT DES RESSOURCES POUR L'EXERCICE 2015

Ressources	Réalisé 2014		Prévisionnel 2015		Réalisé 2015	
	ressources	ressources valorisées	ressources	ressources valorisées	ressources	ressources valorisées
Ressources privées	99 090	36 151	125 220	40 000	148 227	41 225
SOS Faim Luxembourg	12 008		28 000		25 240	
SOS Faim Belgique	18 500		21 000		20 500	
Fondation de France	20 000		51 000		37 000	
CFSI			0		10 000	
Autres ONG & fondation	25 756		11 800		11 306	
Organisations Paysannes	9 818		2 000		21 295	
Bureau Issala					13 109	
Bénévolat		36 151		40 000		41 225
Autres ressources (adhésions, produits financiers, etc.)	13 008		11 420		9 778	
Ressources publiques	519 861	0	536 074	0	517 490	0
AFD (DPO, Réseau Paar)	275 000		285 000		285 000	
Ministère français de l'Agriculture	15 000		15 000		3 800	
DDC	176 133		226 274		206 424	
Org. Intl Francophonie	27 147		0		11 415	
UICN	25 123		9 800		10 852	
Autres fonds	1 458		0			
TOTAL	618 951	36 151	661 294	40 000	665 717	41 225
Total par année	655 102		701 294		706 942	

Commentaires

Le montant des ressources collectées est en progression de 8% par rapport à 2014 avec une augmentation particulièrement importante des fonds d'origines privées qui représentent 28% (valorisations incluses) du total des ressources.

La diversification de l'origine des fonds se poursuit avec des financements qui proviennent d'une quinzaine de partenaires techniques et financiers avec pour certains des appuis à pour plusieurs opérations, projets (c'est par exemple le cas pour la Fondation de France).

Cette diversification des partenariats consolide le budget tout en rendant plus complexe la gestion de l'association.

2015 est la première année de la mise en œuvre de convention triennale signée avec l'AFD. Cette subvention représente pour cette année 40% du budget total. En complément de ce financement pluriannuel, 40% des ressources proviennent de financement pluriannuels (le plus souvent des contrats sur 3 ans).

2.3. VALORISATION DU BENEVOLAT

Il est légalement et comptablement possible pour une association d'évaluer financièrement l'importance du temps bénévole accordé par ses membres ou d'autres personnes. Pour la première fois en 2009, Inter-réseaux a fait cet exercice et continue de le réaliser tous les ans.

En effet, l'apport d'appuis bénévoles est important, en particulier par :

 la mobilisation de membres pour aider à repérer des références pour les différents bulletins de veille, les contributions apportées sous différentes formes

- aux dossiers de *Grain de sel* (auteurs, membres du Comité de rédaction, etc.), aux bulletins de synthèses et aux autres publications.
- les personnes qui se mobilisent sur les cycles thématiques et les réflexions stratégiques.
- les membres qui appuient Inter-réseaux sur des activités de gestion et de suivi général des activités.

Au total, ces implications bénévoles ont été évaluées à plus de 1 700 heures de travail utiles pour Inter-réseaux et son équipe. Cela aide à matérialiser la réalité du travail en réseau et la participation importante de personnes impliquées, soit ponctuellement sur un sujet, soit de façon récurrente tout au long de l'année.

L'évaluation financière de ces contributions a été construite à partir des recommandations de l'AFD. Les modes de calculs ont ensuite été présentés au Commissaire aux Comptes qui les a validés. Cette valorisation qui apparaît à la fois au niveau des ressources et des dépenses a représenté pour 2015, 41 224,96 €.



ANNEXES

SYNTHESE DU ORIENTATIONS ET DECISIONS SUR LE PLAN D'ACTIONS 2015-2016 ISSUES DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2015 DES 8 ET 9 JUIN 2016

INTRODUCTION

Cette note a été rédigée sous la coordination du Bureau et du Secrétariat exécutif d'Inter-réseaux. Elle vise, à partir des échanges et orientations discutées lors de l'Assemblée générale des 8 et 9 juin, à hiérarchiser les priorités que le Conseil d'administration devra arrêter lors de sa session de rentrée de septembre 2015.

Combinées - en fonction des moyens humains et financiers disponibles - aux activités courantes du SE, ces priorités doivent contribuer à structurer le plan d'actions d'Inter-réseaux Développement rural de l'année 2015-2016, pour lequel un bilan pourra être effectué lors de la prochaine Assemblée générale.

Bien que centrées sur la définition d'activités pour l'année 2015-2016, les priorités qui se dégagent de la présente synthèse s'inscrivent dans une série d'échéances emboîtées sur le moyen terme. La première correspond au prochain Plan d'orientations stratégiques (POS) que l'Association doit renouveler en 2016 pour la période 2017-2021. Ce POS doit également structurer l'approche-programme que l'association aura à actualiser dans le cadre de son prochain financement (DPO-AFD en 2017) et, plus généralement, dans l'organisation de ses partenariats.

La présente synthèse s'organise à partir des échanges de l'AG en complément des votes statutaires. Adossés à la réflexion prospective sur l'évolution d'IR à 2020, les échanges réalisés sous la forme de groupes de travail ont permis, au niveau de l'assemblée, d'approfondir les débats sur : i) la nature des services à fournir par IR dans le domaine de l'accompagnement des Organisations de producteurs ; ii) l'évolution des différentes catégories de membres composant l'association ; iii) l'organisation au travers du renforcement de ses pôles régionaux et, enfin, iv) la stratégie de financement à développer pour mobiliser les ressources nécessaires à la concrétisation de cette vision.

IR EN 2020

Les échanges sur la vision d'IR à l'horizon 2020 ont permis la mise en évidence d'un socle commun relativement consensuel sur : i) les services réalisés dans l'intérêt général du réseau à partir de l'animation réalisée par l'équipe au sein d'un réseau de contributeurs ; ii) les usagers et/ou destinataires principaux des services délivrés (acteurs du développement agricole et rural comme utilisateurs de l'information ; membres d'IR autour des biens et services collectifs) et ; iii) l'accessibilité à ces services. Formulation issue des débats à la fin du premier jour de l'AG :

« En 2020, IR est devenu un centre de ressources et d'information, largement visible et touchant de plus en plus bénéficiaires. Il propose des analyses des politiques publiques et des enjeux-clés du développement rural ; et organise la mutualisation des connaissances et des savoir-faire de ses membres. Il alimente ainsi la réflexion prospective à partir des expériences des membres.

IR a également réussi à développer des espaces d'expression et de collaboration, et a permis l'interconnaissance entre ses membres. Il organise notamment des exercices de capitalisations communes. Pour cela, IR s'est donné le temps et les ressources pour animer le réseau, et a développé sa maitrise des réseaux sociaux pour animer la communauté des membres ».

Orientation 01. Ce premier niveau de formulation de la vision d'IR n'a pas entraîné de remarque spécifique lors des débats. Le SE pourra s'appuyer sur cette formulation pour la rédaction du POS 2017-2021 Il sera tenu compte des éventuelles propositions de reformulations par les membres d'ici à l'AG 2016.

En complément, à partir des différentes contributions de l'AG, il semble nécessaire, dans la vision esquissée, d'approfondir la formulation de la Mission d'IR, orientée autour de la promotion des agricultures familiales durables, visant à garantir la sécurité alimentaire des populations et favorisant l'augmentation de l'emploi décent et des revenus des ruraux.

Orientation 02. Sur la base des idées avancées durant l'AG, le CA aura, à partir de propositions du SE, à compléter la vision en termes de mission pour le prochain POS.

L'ACCOMPAGNEMENT DES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS

Sur ce sujet, la formulation présentée à l'issue des échanges sur la vision 2020 de la première journée a été la suivante :

« IR organise, notamment auprès des OP, un appui complémentaire de l'appui de ses membres. Il renforce leurs capacités de capitalisation, de réseautage, de plaidoyer, etc. »

Si le socle commun des services d'intérêt général fait consensus, le positionnement d'IR en matière d'accompagnement des OP et, plus spécifiquement du SE en complémentarité avec l'action des membres a fait l'objet de débats. Afin d'approfondir ce positionnement, il a été suggéré, en continu, de :

- Préciser les niveaux à cibler en priorité en matière d'accompagnement (plateformes nationales ; faîtières sous-régionales) ;
- Favoriser le travail de formulation, avec les OP, en particulier celles membres de l'IR, de leurs besoins d'accompagnement :
- Approfondir la réflexion sur le repositionnement de cet accompagnement en fonction de l'évolution des OP, de leur niveau de structuration et de leurs fonctions; du profil de leurs responsables; de leurs démarches de planification (vers des approches-programme), etc.
- Identifier les enjeux en matière d'incidence sur les politiques publiques en construction aux niveaux nationaux et sous-régionaux et leurs implications en matière de partenariat à construire entre IR, ses membres et les OP :
- Clarifier les rôles respectifs et les spécificités propres aux différents membres d'IR et, en complémentarité à ces derniers, au niveau du SE dont l'action doit être orientée par les principes de subsidiarité et de mise en synergie (cf. point cartographie).

Sur ces bases, les orientations destinées à renforcer les contributions d'IR et, notamment, la « valeur ajoutée » du SE ont pu être déclinées par grande fonction :

 En matière d'informations, un enjeu pour IR se place au niveau de sa connaissance de l'expérience des membres et de sa valorisation. Pour ce faire, le SE doit orienter son action autour de l'organisation et de l'accompagnement de la coproduction entre ses membres. Dans sa fonction « d'interface » identifiée par les OP avec le système de l'aide au développement, IR pourrait aider à mutualiser les efforts que ses membres auront à faire pour l'analyse du dispositif en cours d'élaboration autour des Objectifs de développement durable (ODD) et des enjeux de leur financement public comme privé.

Orientation 03. Le SE doit mettre en œuvre la cartographie des membres (données générales, compétences, dynamiques d'acteurs) en appui à leur interconnaissance et mise en synergie.

Orientation 04. Etudier la production d'information (BDV, BDS, etc.) autour des ODD et des enjeux de leur financement pour les OP est à programmer par le SE et le CA dans l'année 2015-2016.

- En matière de gestion des connaissances, il s'agit, pour IR, de renforcer les synergies et les partenariats entre membres autour de compétences spécialisées et complémentaires. Au-delà, le SE doit poursuivre ses activités en matière de partage d'expériences entre les membres.
- En matière d'appui au renforcement de l'incidence sur les politiques publiques, IR, sous l'impulsion du SE, peut favoriser la maîtrise des enjeux politiques de la part des OP. Il doit favoriser l'émergence d'espaces d'échanges et de mise en débat qui favorisent la construction de leurs positions pour les plaidoyers et la négociation.

Orientation 05. Le SE et le CA doivent programmer les thématiques à cibler pour le partage d'expériences entre membres en 2015-2016.

Orientation 06. Afin de promouvoir ces échanges d'expérience, le SE et le CA travaillent sur les règles de partage et d'affichage des produits de ces activités.

les participants ont jugé que l'IR devait être un lieu d'échanges d'expériences sur l'accompagnement des OP dans différents domaines (gestion, organisation, gouvernance?). En effet, de nombreux membres partagent des objectifs en matière de transfert de ressources financières au bénéfice des OP, de renforcement de compétences et font face à des enjeux de redevabilité. IR et, en particulier le SE, ont donc un rôle à jouer en matière de mutualisation d'expériences autour des pratiques d'accompagnement des OP, et ce à la condition qu'OP et partenaires acceptent de partager ces expériences y compris sur les difficultés auxquelles elles sont confrontées.

Orientation 07. Une initiative pour constituer un groupe de travail autour des pratiques d'accompagnement et de partenariat avec les OP sera proposée par le SE et le CA en 2015-2016.

L'EVOLUTION DU MEMBERSHIP

Les échanges, en reprenant la différenciation entre membres, contributeurs et utilisateurs, ont permis de mettre en avant l'enjeu de l'accès à l'information ainsi qu'aux services et le renforcement de l'animation du réseau, avant la mise en place d'une nouvelle phase d'élargissement importante du nombre des membres d'IR.

La nécessité d'ancrer l'élargissement des membres dans un socle de valeurs partagées a également été réaffirmée.

Orientation 08. En 2015-2016, le SE et le CA travaillent sur une charte des membres d'IR.

L'élargissement doit prolonger une démarche de développement de partenariats permettant de développer les contributions à IR et de repérer de futurs membres, à la fois sur de nouveaux espaces géographiques ou pour de nouvelles catégories d'acteurs (associations de consommateurs ou environnementales par exemple). Une hiérarchie des priorités a été réaffirmée en termes de « périmètres » à élargir par IR : Afrique de l'ouest, centrale, Afrique subsaharienne anglophone et Maghreb. La mise en place de travaux plus en lien avec les dynamiques en Europe pourra également être étudiée.

Orientation 09. En 2015-2016, le SE se fixe un objectif d'élargissement de partenariats stratégiques.

L'AG a également proposé que soit développé un travail pour différencier les membres en fonction de leur taille, du volume de leurs activités, de leur extension géographique et de leurs attentes. Ce travail doit servir à questionner la gouvernance d'IR (création ou non de collèges de membres au sein de l'AG, du CA?), faciliter l'animation du réseau et favoriser les différents types d'apports et de contributions y compris financières.

Orientation 10. En complément de la cartographie des membres, le SE doit proposer des espaces (réunions de différents formats, etc.) pour que chacun des membres puisse exprimer ses attentes vis-à-vis d'IR.

LE RENFORCEMENT DES POLES REGIONAUX

Sur ce sujet la formulation présentée à l'issue des échanges sur la vision 2020 de la première journée a été la suivante :

« IR a développé des Pôles régionaux, lui permettant d'être plus reconnu vis-à-vis des institutions régionales. C'est une plate-forme multi-acteurs et multipolaires, dont les bénéficiaires dépassent l'Afrique francophone. »

La comparaison de la dynamique d'autres acteurs tels que AVI confrontés aux mêmes enjeux d'articulation entre l'ancrage de proximité favorisant l'implication des membres et l'approche globale (régionale, internationale) nécessaire au traitement d'enjeux communs ou interdépendants soulève un ensemble de questions en matière de gouvernance, de statuts juridiques et d'institutionnalisation ou de financement de la période de transition qu'IR doit appréhender dans son propre processus de renforcement des pôles régionaux.

Orientation 11. Le SE approfondit et élargit le référentiel initié sur les autres expériences similaires en matière d'articulation entre une organisation globale et des pôles régionaux renforcés.

Ce travail de référentiel doit s'accompagner d'une clarification des préalables qu'IR doit baliser autour de la nécessité du changement; des avantages et des

inconvénients rencontrés autour des différents scénarios d'évolution ; des modalités de constitution des pôles régionaux (statut, fiscalité, etc.) et de maintien de la cohérence globale entre entités locales et structure internationale (accords-cadre).

Il a été souligné que l'articulation devait également reposer sur une clarification des règles de participation et de représentation des entités régionales à la gouvernance globale (collèges régionaux ?).

En parallèle, des actions d'animation doivent permettre de « donner une âme » aux pôles régionaux et, notamment autour des deux bureaux, ces actions doivent être définies et mises en œuvre dès cette année.

Le travail d'animation doit autant que possible être construit sur une base régionale au niveau des pôles et non simplement par exemple au niveau du Burkina pour le bureau de Ouagadougou et au niveau de la France pour le bureau de Paris.

Plus largement, l'ensemble du processus doit reposer sur une mobilisation des membres, notamment, mais pas exclusivement, issus de la région concernée et il doit s'organiser autour d'un comité de pilotage et d'une feuille de route afin de clarifier les orientations à prendre. Des moyens spécifiques doivent être mobilisés pour accompagner cette évolution institutionnelle d'IR notamment via le FRIO (fonds de renforcement institutionnel et organisationnel géré par Coordination SUD).

Orientation 12. Afin de répondre aux attentes qui se sont exprimées autour du bureau de Ouagadougou, le SE, sous l'impulsion du Président, doit lancer un appel à participation auprès des membres du CA pour constituer ce comité de pilotage et structurer une feuille de route balisant les orientations à instruire et les actions d'animation à mener autour du pôle de Ouagadougou afin de les discuter lors du CA de septembre 2015. Cela a été formulé comme suit la fin des débats: Les administrateurs, avec les membres ouest-africains, pilotent le projet de renforcement et d'autonomisation pour l'Afrique de l'Ouest. A cette fin, ils préparent d'ici fin juin 2015 une feuille de route et un budget qui permet de piloter ce travail. Le CA global examinera les réallocations de fonds possibles et facilitera le processus.

LA STRATEGIE DE FINANCEMENT

Sur ce sujet la formulation présentée à l'issue des échanges sur la vision 2020 de la première journée a été la suivante :

« IR a clarifié et sécurisé son modèle économique, en approfondissant son modèle « d'économie de la collaboration », et élargissant sa stratégies de financement audelà de ses bailleurs traditionnels. »

La stratégie de financement d'IR doit s'articuler sur plusieurs sources :

- Les cotisations et les contributions des membres. Les cotisations doivent être redéfinies et revues selon la typologie des membres. Les contributions fléchées vers les fonctions d'intérêt général doivent être encouragées à partir de lignes de financement spécifiques (capitalisation, valorisation d'expériences, communication, publications, etc.) et peuvent correspondre également à la valorisation de ressources humaines mises à disposition d'IR.
- Le financement des services d'intérêt général doit mobiliser d'autres sources de financement en complément des contributions de l'AFD et de la DDC, ellesmêmes en évolution (cf. changement des modalités de la DPO-AFD). La perspective de monter un projet à présenter au niveau de l'UE est envisagée, mais doit s'accompagner en préalable d'une veille spécifique soutenue par certain

membres présentant une expertise dans le domaine et de l'élargissement du membership. Des prospections doivent également être menées pour identifier des sources de financement au niveau des institutions régionales ouest-africaines.

- Le développement, dans une logique de mutualisation entre les membres, de services payants de la part du SE d'IR a suscité de nombreux débats sur les modalités à mettre en place (niveau de facturation et/ou de prélèvement en fonction des services apportés; distinguo entre membres et non membres).
- Par contre, la logique de prestation, si elle ne peut pas être exclue à priori, doit être mise en œuvre dans un cadre spécifique garantissant la transparence dans la diffusion des appels à proposition et/ou appels d'offres; des règles de partage d'information; la non concurrence des membres par le SE, etc.

Orientation 13. La charte à mettre en chantier devra intégrer ces éléments financiers et, le cas échéant, s'accompagner de règles spécifiques en matière de sous-traitance déléguée à un membre et de prestations réalisées par le SE pour un membre.

Orientation 14. Une stratégie de financement actualisée sur ces quatre dimensions devra accompagnée l'élaboration du nouveau POS et, en conséquence, est à instruire dans les activités à mener par le SE en dialogue avec le CA. Le CA doit piloter le travail du SE pour préparer des scénarios concernant les modes de contribution des membres qui seront présentés en AG 2016.

POINTS DIVERS

Parmi les idées recueillies autour de la perspective de célébrer les 20 ans d'IR en 2016 (ou d'utiliser cette occasion pour renforcer l'impact d'IR), ont été évoquées :

- Un CD-Rom reprenant l'ensemble des publications ;
- Un évènement intégrant un débat de personnalités de haut niveau ;
- Une capitalisation de l'histoire d'IR ;
- Une délocalisation de la prochaine AG (Yaoundé?) :
- Une AG élargie aux « anciens » ayant marqué la vie d'IR.

Orientation 15. Cet appel à contribution doit être poursuivi par le SE et le CA de septembre arrêtera les idées susceptibles d'être mises en œuvre dans la perspective de marquer les 20 ans d'IR.

PRESENTATION DES MEMBRES INSTITUTIONNELS D'IR EN QUELQUES MOTS



Afrique verte Internationale (AVI) œuvre au renforcement des capacités organisationnelles et opérationnelles des OP et groupements de commercialisation pour qu'ils soient, au sein de la société civile, des interlocuteurs reconnus sur les questions de développement agricole et durable et étroitement associés à la définition des politiques sectorielles http://www.afriqueverte.org/



Agriculteurs français et développement international (Afdi) souhaite être un vecteur d'échange entre le monde agricole des pays du Nord et du Sud. La sensibilisation du monde rural aux enjeux des agricultures en développement, les échanges culturels et techniques entre agriculteurs ou l'organisation de dialogues politiques organisations agricoles autant d'activités sont que l'association juge prioritaires.

http://www.afdi-opa.org



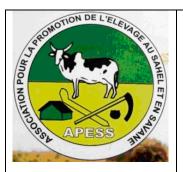
Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF) met son expertise au service des petits agriculteurs et mène des projets de développement dans lesquels la préservation et la gestion durable des ressources naturelles (eau, terres, forêts) est un axe essentiel d'intervention. AVSF soutient et accompagne les communautés rurales les plus menacées par l'exclusion et la précarité. L'objectif est de les aider à se doter de revenus et de moyens d'existence durables afin qu'elles maîtrisent mieux les conditions de leur propre développement.

http://www.avsf.org/



L'association Améliorer la gouvernance de la terre, de l'eau et des ressources naturelles (Agter) entend contribuer à l'amélioration de la gouvernance de la terre, de l'eau et des ressources naturelles et à la conception de nouvelles formes de gestion des ressources naturelles et foncières adaptées aux défis du XXIème siècle. Elle assure la promotion d'un processus permanent de réflexion et d'apprentissage collectif, destiné à aider les membres des organisations de la société civile et les autres acteurs concernés à s'informer, à formuler des propositions et à les mettre en pratique.

http://www.agter.asso.fr/



L'Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en savane (APESS) est une organisation internationale d'éleveurs d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Elle œuvre pour la rénovation de l'activité de l'élevage traditionnel et pour une meilleure implication des éleveurs dans le développement économique, politique et social des pays africains. L'APESS travaille dans le domaine du développement rural en général et le secteur de l'élevage traditionnel en particulier. Elle offre donc ses services aux éleveurs et agriculteurs, mais aussi aux responsables et acteurs de différents projets de développement rural. L'APESS conçoit cette tâche en tant que promotion du fondement d'un système agro-pastoral plus productif et générateur de revenus.



L'Agence Corade est une entreprise de conseils et de formations. Elle s'identifie à une entreprise socialement engagée qui, tout en se finançant grâce ses prestations, s'engage dans l'appui à des dynamiques porteuses de changements durables aux plans social et environnemental. L'entreprise a pour ambition de promouvoir l'économie rurale en mettant l'accent sur le renforcement de l'autonomie et la responsabilité des individus, des communautés et institutions dans la prise en charge des défis du développement.

www.corade.org



A l'interface entre l'action et la recherche, la **Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde** (Farm) a pour objectif d'alimenter les réflexions des décideurs et des acteurs du développement en faisant avancer les débats, en expérimentant de nouvelles approches et en renforçant les capacités des acteurs, en particulier des organisations de producteurs.

http://www.fondation-farm.org/



Fert accompagne les agriculteurs dans la création d'organisations (groupements de producteurs, coopératives, caisses de crédit agricole, centres de formation ...) leur permettant d'apporter des solutions durables aux problèmes qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur métier et la défense de leurs intérêts.

http://www.fert.fr/



Le Groupe de Recherche et d'Action sur le Foncier est un réseau burkinabé de personnes de profil variés regroupant des gens travaillant et/ou s'intéressant à la problématique foncière, sous tous ces aspects, rural et urbain http://www.graf-bf.org/



Innovation environnement développement Afrique (IED Afrique) est une organisation indépendante, à but non lucratif, basée au Sénégal, qui capitalise une quinzaine d'années d'expérience en Afrique de l'Ouest francophone. Elle intervient sur les problématiques de développement durable et de citoyenneté en Afrique en mettant l'accent sur les innovations méthodologiques et participatives. La démarche de IED Afrique est basée sur l'innovation méthodologique pour le renforcement des capacités des groupes vulnérables, la documentation des pratiques locales et l'information des politiques.

http://www.iedafrique.org/



Initiative prospective agricole et rurale (Ipar) est un espace de réflexion, de dialogue et de proposition pour des politiques agricoles et rurales concertées au Sénégal et dans la région ouest-africaine. Les activités de l'Ipar sont centrées autour de grandes thématiques d'intervention au cœur des enjeux actuels de l'agriculture : la démographie, l'emploi et les migrations, les politiques publiques, les performances et la productivité des exploitations familiales, le foncier et la gestion des ressources naturelles, l'appui aux organisations de producteurs.

http://www.ipar.sn/



L'activité de l'Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (Iram) consiste à fournir des prestations de services, réalisées essentiellement dans le champ de la coopération internationale (mise en œuvre d'actions de développement, appui-conseil, formation, ...). Sur la base de ces interventions réalisées dans des contextes très divers, l'Iram a aussi pour rôle de promouvoir la capitalisation des expériences, la construction de partenariats de longue durée avec des acteurs du Sud, la contribution à des actions de plaidoyer, etc. Le groupe Iram réunit deux entités : l'association Iram et Iram Développement. http://www.iram-fr.org/



Le réseau des **Journalistes en Afrique pour le Développement** (JADE) du Burkina Faso est une section de Jade Afrique, association professionnelle de journalistes spécialisés dans la production multimédia, l'édition, la communication pour le développement et la formation. http://www.jadeproductions.info/



L'objectif du Laboratoire d'analyse régionale et d'expertise sociale (Lares) est de contribuer à une meilleure connaissance des dynamiques régionales sur le plan social, politique et économique en Afrique de l'Ouest et du centre.

http://lares-benin.org



Le **Réseau Billital Maroobé** (RBM) est un cadre régional ouest africain de référence des éleveurs et pasteurs qui œuvre pour la défense des intérêts de ses membres au plan économique, politique, social et culturel. Il se donne comme mission de parvenir à une véritable sécurisation de l'économie pastorale, en suscitant et accompagnant toutes les initiatives d'organisation et d'appropriation des innovations techniques, en œuvrant pour le rétablissement de l'équilibre écologie/effectifs du cheptel.

http://www.maroobe.org/



Réseau des organisations pavsannes producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) a pour objectifs de promouvoir et défendre les valeurs d'une agriculture paysanne performante et durable au service des exploitations familiales et des producteurs agricoles : d'informer et former les membres des OP et des associations d'encourager producteurs: et accompagner concertation et la structuration des organisations paysannes et des producteurs en vue de leur participation/implication dans la définition, la mise en oeuvre des politiques et programmes de développement des secteurs agricoles et ruraux : de promouvoir la solidarité entre les organisations paysannes et de producteurs agricoles membres ; d'assurer la représentation de ses membres aux niveaux régional et international ainsi que la concertation avec les autres organismes similaires de la région et du monde.

http://www.roppa.info/



Le SAILD, conscient de la domination que subissent les autres catégories par rapport aux socioprofessionnelles, proclame comme finalité de mission, la valorisation du statut du paysan. Il oriente ses actions vers l'éclosion des forces socio-économiques paysannes, pour un rééquilibrage des forces sociales en faveur des paysans. Le SAILD vise à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des paysans et au renforcement économique et organisationnel des composantes du mouvement paysan.

http://www.saild.org/



La SNV vise à contribuer à la réduction de la pauvreté et à la promotion de la bonne gouvernance. Elle s'est orientée vers les organisations intermédiaires qui jouent un rôle important dans le développement local. Ses appuis répondent généralement à un besoins en renforcement des capacités, la mise à disposition des compétences et un changement d'attitude.

http://www.snvworld.org/



L'objectif général poursuivi par SOS Faim est de réduire la faim et la pauvreté en milieu rural, en soutenant l'agriculture paysanne et ses acteurs dans les pays en développement, plus particulièrement via les organisations paysannes ainsi que les institutions de microfinance. Mais aussi en sensibilisant et mobilisant les populations du Nord afin d'influencer les politiques ayant un impact sur la faim et la pauvreté dans les pays en développement.

http://www.sosfaim.org/